COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 5 OCTOBRE 1961

Présidence de M, le D' Lafon, président

Présents: 31. - Excusé: 1.

Nécrologie. — Au titre d'anciens membres de notre Soc été, le colonel baron Roger Girard de Langlade et M. le duc de La Force, de l'Académie française.

Remerciements. - M. Patrick Esclafer.

Félicitations. — M. Jean Sylvaire, pour la troisième fois lauréat de l'Académie française.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Le Jardin des Arts, juilletacût 1961, précédemment mentionné; don de M. Maurice Dumoncel ;

Lesfargues (Bernard), Floritège des poètes occitans du Bergeracois, Edité par les soins de la municipalité de Bergerac. Année occitane 1961 (Bergerac, impr. Taillandier); in-8°, 90 p.; — hommage de l'anteur; Secret (Jean), Un dossier inédit sur la restauration de Saint-Front au

Secret (Jean), Un dossier inédit sur la restauration de Saint-Front au xixº siècle. (Extr. du Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord, 1961); in-8°, 20 p., ill.; hommage de l'auteur;

Activités. Ambiance. Echanges. Périgueux. Août 1961 (Périgueux,

impr. Bousquet); in-8°, 20 p. ill.; don de M. Lavergne;

Dawson-France. — Journaux et périodiques français et étrangers. Guide pratique 1961-1962 ; pet. in-8°, 151 p. ; envoi de l'éditeur ;

Société spéléologique et historique de Bordeaux, tome X, 1959 ; Bordeaux, impr. Ch. Gaudy, 1961 ; in-8°, 45 p. ; don de M. Séronie-Vivien ;

20 photographies de Terrasson, de son église, de Saint-Amand-de-Coly, etc. ; don de M. André Delmas ;

Plan et élévation de la tour du Défeix, à Auriac-du-Périgord, par

M. Guy Ponceau ; hommage de l'anteur.

M. le Président exprime aux divers donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — Dans la Revue préhistorique française, juin 1961, M. F. Bordes conteste l'authenticité des pièces soi-disant atérien-

nes découvertes en Bergeracois par M. Saumagne.

Le Bulletin monumental, n° 2 de 1961, publie la suite de La Construction au moyen âge, de Marcel Aubert, et l'importante étude consacrée par M. Ch. Daras aux Façades des églises romanes ornées d'arcatures en Charente, à leur origine et à leur filiation. « Monsjeur Vincent » dont le tricentenaire de la mort a été célèbré en maints lieux de France l'année passée l'est aussi dans le Bulletin des anis d'Etampes et de sa région, n° 10, décembre 1960.

La Revue des Deux-Mondes, 15 septembre 1961, donne un article de Claire-Eliane Engel, Autour de Mile Aissé, qui précise les doutes déjà émis par cet auteur dans la même revue, en août 1953, sur l'authenticité de la

currespondance de l'inestimable Circassienne.

Enfin, dans Cahiers de civilisation médiévale, janvier-mars 1961, M. A. Cordoliani consacre une étude critique à La Table pascale de Périgueux, encastrée, comme on sait, dans le mur sud de la coupole orientale de l'église de la Cité. Il établit qu'elle a été dressée suivant le comput de Denys le Petit, et comporte 91 dates successives de Pâques, des années 632 à 721, avec l'itlée que les dates pascales de cette période se renouvelleraient indéfiniment :

HOC EST PASCHA SINE TERMINO ET NUMERO. CUM FINIERIT, A CAPITE MANCIPE, nous dit en effet l'inscription, mais elle se trompe et nous

trompe.

Bien que l'une des plus correctes qu'on connaisse, la table pascale de la Cité comporte deux erreurs (sur la 49° et la 69° année) et deux lacunes.

M. Lavergne reproche à M. Cordoliani de ne rien dire de la date à laquelle a été gravée cette inscription, qui présente tous les caractères épigraphiques du XII° siècle. Il a omis de se référer à ce que l'abbé Lebeuf dit lui-même sur cette table dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXIII, p. 201 et sq. (avec planche).

Ainsi M. Cordoliani s'écarte de l'idée généralement admise par les archéologues, à savoir que la première date gravée dans le tableau pour le jour de Pâques correspond à l'année 1163, et la dernière à l'année 1253 (avec deux erreurs, en 1211 et en 1231) : ce pourquoi la construction de

la seconde coupole de la Cité a été fixée à 1160 environ.

Congrès des Société savantes. — Le 87° Congrès national des Sociétés savantes se tiendra à Poitiers, pendant les vacances scolaires de Pâques 1962. Les membres de la Société désirant prendre part aux travaux des diverses sections pourront consulter le programme au sjège de la Société.

Excursion archéologique. - M. le Président donne un bref compte rendu de l'excursion du dimanche 24 septembre, favorisée par une température estivale et suivie par trente-six personnes. Après la visite du Vieux Terrasson, dirigée par l'érudit M. Delmas, on se rendit par la pittoresque rive gauche de la Vézère, au joli hourg de Condat où se tenait une fête foraine. L'église fut présentée par M. Secret, les restes de la commanderie de Saint-Jean-de Jérusalem (ou de Malte) par M. Lavergne. Le car marqua un arrêt à la hauteur du château de Sauvebœuf et s'engagea ensuite sur le pont, un peu bien étroit, qui mène à Aubas. L'église au chœur plein d'intérêt, et son mobilier furent décrits par M. Secret; M. Ponceau donna ensuile les caractéristiques du barrage établi par l'E.D.F. sur la Vézère : le deuxième de ce type après celui de Los Angeles, donc le premier en Europe. Sur le chemin du retour, la charmante chapelle à pélerinage de Saint-Rémy d'Auriac et l'église de Sainte-Marie-de-Chignae, qu'on néglige le plus souvent et qui pourtant mérite un coup d'œil, furent agréablement détaillées par MM. Ponceau et Secret.

Au point de vue financier, ajoute M. le Trésorier, cette promenade a laissé un léger bénéfice, malgré quelques défections à la dernière minute.

Communications. - Poursuivant ses investigations dans l'inépuisable

COMPTES RENDUS 139

domaine de la toponymie du Vieux Périgueux, M. le D^r Lafon traite aujourd'hui des lieux-dits : L'ormeau de la Clautre, l'Orme des Vieilles, qu'il a réussi à localiser, et de divers lieux-dits : le Treuil (ou *Troth*).

M. Jean Secret présente deux lettres, en sa possession, du général baron d'Armagnac, commandant la 20° division militaire, à Périgueux et du général baron Boyer.

Il fait circuler les photographies d'un calice et d'une Pietà conservés

dans l'église de Varaignes.

Il met ensuite l'assemblée au courant des découverles importantes auxquelles les travaux en cours à l'église de la Cité ont donné lieu.

C'est ainsi que le déplacement du tombeau de Jean d'Asside a permis de noter dans le mur sud de la travée occidentale l'existence de deux arcs brisés, partiellement recouverts de mortier, avec des traces de fresques tardives ; à l'angle sud-ouest a été trouvé un cul-de-lampe du

xvi siècle, sculpté d'un ange avec phylactère.

Au pied du mur opposé, des fouilles pratiquées par les scouts de M. l'abbé Pomarède ont permis, sur 1 m. 60 de profondeur, de relever plusieurs niveaux successifs de dallages et de remuer nombre de sépultures. Parmi les déblais, sont à signaler un Enfant Jésus, détaché l'une statue de la Vierge (xiv° siècle), et des fragments de fleurons de de pinacles flamboyants, provenant sans doute de l'ancienne clôture du chœur.

C'est aussi dans le mur nord de la plus ancienne travée que les ouvriers qui travaillent à la consolider par des injections massives de ciment, ont fait la découverte la plus intéressante, et aussi la plus imprévue. Il s'agit de chambres voutées, logées dans l'épaisseur des pendentifs de la coupole occidentale. Ces chambres, d'environ 5 m. × 2 m. n'ont aucune ouverture, les entrées ont été bouchées. Leur existence pose bien des problèmes, ne fût-ce que sur leur destination.

M. Jean Secret établif une comparaison entre ces réduits obscurs et hermétiquement clos et les chambres de défense qui se trouvent à l'église d'Agonac, mais au niveau de la calotte des coupoles, ce qui constitue

nne différence essentielle.

M. Lafille compait venir à la réunion de septembre pour tenir ses collègues de la Société archéolog que au courant de la découverte préhistorique dont il est l'auteur et dont toute la presse a parlé, Empêché de se rendre à Périgueux par un deuil, il a bien voulu fournir quelques

précisions à M. Secondat, qui lui avait écrit à ce sujet.

Le lieu de la découverte est au Roc de Marsal, qui se présente comme une entrée de grotte au flanc d'un coteau abrupt, sur la commune de Campagne. M. Lafille a reconnu ce gisement en 1953 et en a fouillé depuis 5 m². Les couches inférieures n'ont donné que quelques charbons et de très rares débris d'os d'animaux. Dans les autres couches, se succèdent d'abord une industrie très fruste : moustérien ancien ou tayacien évolué (?), puis une très riche industrie moustérienne du type la Quina. Les couches supérieures présentent du néolithique et de l'aurignacien inférieur.

Le 15 août dernier, M. Lafille a mis au jour des débris osseux appartenant à un crâne d'enfant. Le squelette a été dégagé ensuite avec l'aide de deux stagiaires de l'équipe du professeur Movius. Ce squelette est celui d'un enfant de 3 ou 4 ans environ, inhumé dans une fosse peu profonde, descendant de la couche VI dans la couche I. Il y a une forte prohabilité qu'il s'agisse d'un moustérien, les couches supérieures étant intactes, 140

notamment la XII qui, à cet endroit, est un gros bloc rocheux; mais on ne peut rien affirmer, car, en dégageant pour enlever le squelette, M. Lafille a trouvé à hauteur de celui-ci et à 0,26 cm. environ du crâne, l'extrémité inférieure d'une sorte de poche contenant, outre des ossements, deux pièces paraissant être des grattoirs carénés, et M. Bordes dit qu'il peut s'agir de pièces moustériennes. La feuille du carré voisin permettra scule de savoir ce qui s'est passé; des débris osseux recueillis permettent de supposer qu'il y ait autre chose que ce squeiette d'enfant.

Il se présentait avec une main à hauteur du cràne, les fémurs formant un angle de 135° environ avec le trone, et un de 90° avec le tibia et le péroné : position bizarre qui peut s'expliquer par la pression des

couches et l'inclinaison du fond de la fosse.

Pour finir, M. Lafille dénonce le vandalisme d'inconnus qui ont profité de ses absences pour fouiller sur l'emplacement du squelette. Résultat : une omoplate, la colonne vertébrale et quatre côtes détruites. D'autre part, une mâchoire d'hyène et un os long de renne, accompagnant le squelette ont disparu.

M. le Président constate une fois de plus la difficulté d'appliquer la

loi sur les fouilles de 1941.

Tous les matériaux recueillis sur le gisement du Roc de Marsal feront l'objet d'une étude collective publiée dans les Annales de Paléontologie.

M^{mo} Ponceau dépose sur le bureau la note qu'elle a rédigée avec son mari sur la tour du Défeix, commune d'Auriac-du-Périgord ; elle accompagne le plan mentionné aux *Entrées*.

M^{mo} de Saint-Périer montre des photographies de la maison noble de Sarrazignac, dans la commune de Valeuil. Elle se fait l'écho d'une tradition locale selon laquelle il y aurait eu là un hôpital.

M. le D^r Lafon dit que le fief de Sarrazignac appartenait à la famille d'Arnaud. Quant au château, ni M. Secret ni M. Lavergne ne le croient

antérieur à la fin du xvr siècle,

Notre distinguée collègue présente une magnifique médaille à l'effigie de Jules César ; au revers, la phrase célèbre : Veni. Vidi. Vici. Cette pièce a été trouvée du côté de Brantôme, il y a déjà des années ; elle a été frappée sous la Renaissance, probablement en Italie. C'est du moins l'avis d'un maître en numismatique, M. Jean Babelon.

M^{mo} de La Verrie de Vivant a apporté, pour les montrer, quelques tessons de poterie noire ou vernissée, ainsi qu'un peson (?) en terre à brique trouvés en labourant dans sa propriété de Gageac. Il y a quelque difficulté à dater ces fragments avec certitude.

M. Joseph Saint-Martin possède dans sa bibliothèque un petit manuscrit de format 0 m. 15 × 0 m. 9,5, joliment relié et doré sur tranches, intitulé : « La poétique françoise ou l'art de composer les vers françois, composée par le Révérend Père Bouchet, de la Compagnie de Jésus, professeur de la rhétorique de Périgueux. 1731. »

L'auteur ne figure ni dans la Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, du P. Sommervogel, ni aux tables du Dictionnaire des établissements des Jésuites en France, par le P. Delattre (1949), ce qui semblerait indiquer que cet ouvrage du P. Bouchet, pas plus que son traité de poétique latine n'a été livré à l'impression.

Occasion, pour M. Saint-Martin de rappeler brièvement l'histoire du Collège de Périgueux ; le professeur Ch. Lambert l'a retracée dans le

Bulletin de notre Société, année 1927.

A titre de comparaison, notre collègue montre un fort bel exemplaire, relié aux armes de Hautefort, des Quatre poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau, avec les traductions et les remarques; Paris, 1771, 2 vol. in-8", par l'abbé Batteux (1715-1780); cet ouvrage est, lui aussi, conservé à Landry.

Admissions. — M. et Mmo Donzeau, Mareuil-sur-Belle ; présentés par Me Borias et Mue Marqueyssat;

M. Abel Drille, 1 rue Neuve-Saint-Roch, Mont-de-Marsan; présenté par MM. Léchelle et Lloret;

M. Jean-Paul Lépée, instituteur, Mareuil-sur-Belle ; présenté par Mne

Marqueyssat et M. Secondat;

M. Jean-Claude Tixier, 20, rue du Colonel-Moll, Paris (XVIIº); en remplacement de son regretté grand-père, M. Flamant.

Le Secrétaire général,

Le Président,

G. LAVERGNE.

Dr Ch. LAFON

SEANCE DU JEUDI 2 NOVEMBRE 1961

Présidence de M. le D' Lafon, président

Présents: 18. — Excusés: 2.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Archives départementales de la Dordogne, Répertoire numérique de la Sous-Série 2 É (Titres féodaux - Titres de familles). Tome II (grands fonds, art. 2 E 1795 à 1853), par M. Becquart, Périgueux, impr. Moderne, 1961; in-4, 162 p.: hommage du Directeur des Services d'Archives de la Dordogne;

Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du Lycée nationalisé Henri IV de Bergerac. N° 33, LII° année. Bergerac, impr. générale du Sud-Ouest, 1961 : — don de M. Robert Coq ;

Affiche de la vente sur surenchère du 10° de divers immeubles sis à Beynac et Vézac (Dordogne), le vendredi 6 mai 1960, au Palais de Justice de Bergerac ; — et coupure du journal Le Figaro, du 8 septembre 1961, faisant allusion à la vente du château de Beynac ; don de M. Pierre Jouanel.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

Revue bibliographique. — Le château d'Eyrignac, dit « Maurival », berceau des Coste de La Calprenède, commune de Salignac, est décrit

dans Vieilles Maisons françaises, octobre 1961.

Les bénitiers à lobes du Comminges ont inspiré à M. Paul Mesplé une étude publiée dans la Revue de Comminges, 3º trim. 1961. Notre collègue Mme de Saint-Périer a pris part à la commémorat on du centenaire des fouilles d'Edouard Lartet, à Aurignac.

M. le Président fait ressortir le grand intérêt du tome LXXXVIII (1961) du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, notamment en ce qui concerne les fouilles entreprises en 1960 sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Martial ; il s'en dégage d'importantes conclusions sur la mission et le culte du grand apôtre du Limousin.

Le Périgourdin de Bordeaux, septembre-octobre 1961, reproduit le discours prononcé par M. le Recteur Babin à l'inauguration de la statue de Montaigne ; dans ce numéro, se termine l'étude de M. Robert Coq, Troubadours, prosateurs et poètes félibréens bergeracois, qui complète sur bien des points les notices du Florilège du à M. Lesfargues.

A noter encore, L'âge de la Pierre, par Denise de Sonneville-Bordes, paru dans la Collection « Que-sais-je ? » ; Fénelon et la Bible. Les origines du mysticisme fénétonien, par Bernard Dupriez ; Paris, Bloud et Gay, 1961) (Travaux de l'Institut Catholique, 8) ; et dans les Positions des thèses de l'Ecole des Chartes, 1959, celle de Y.-N. Bercé. Les soulèvements populaires dans le Sud-Ouest de la France sous le règne de Louis XIII. Enfin, dans Cahiers de civilisation médiévale, 2 - 1961, un article de M. R. Crozel, Remarques sur la répartition des églises à files de coupoles, p. 175-178.

Communications. — Le 2 octobre 1961, M. Roger de Laurière et M. l'abbé Glory se sont rencontrés dans la grotte de Domme, en vue de l'authentification de gravures rupestres reconnues par M. de Laurière le 25 mai 1960. Le rapport établi par M. l'abbé Glory a été transmis et un second examen envisagé quant à certains autres dessins très effacés et salis, qui demandent une attention particulière.

M. de Mirandol, que son état de santé a privé du plaisir de participer à la dernière excursion de la Société et de revoir son village natal de Condat-sur-Vézère, dont il s'est fait l'historien, a bien voulu signaler tout spécialement à notre attention divers points du territoire de cette commune qui mériteraient, à cause des anciens vestiges que notre collègue y a lui-même reconnus sur la carte, d'être revus de près,

gue y a lui-même reconnus sur la carte, d'être revus de près, Fonds de cabanes sur le « Peuch », éperon barré qui pourrait être l'oppidum de Condate, blocs erratiques ayant pu servir de polissoirs et

plusieurs grottes dont la prospection serait souhaitable.

M. Lavergne a trouvé dans les Lettres de Marville, lieutenant général de police, au ministre Maurepas (1742-1747), t. II, Paris, Champion, p. 275, à la date du 8 avril 1746, mention de l'arrestation, rue Dauphine, d'un jeune homme de 20 à 21 ans, se disant le Chevalier de Paysac, gentilhomme limousin ; il s'était rendu coupable d'un vol au préjudice d'un particulier qui l'avait recueilli dans son logement. Sur l'ordre de M. de Maurepas, le délinquant fut envoyé à la Charilé de Senlis.

L'éditeur, M. de Boisliste n'n pas su identifier exactement Payzac qui est Payzac-de-la-Nouaille, et non Peyzac-Le Moustier. Il s'agit, sans aucun doute, d'un membre de la famille à laquelle M'me Suzanne

Gendry a consacré dans le Bulletin une importante étude.

M. le D^{τ} Lafon communique une note sur l'ancien cimetière Saint-Pierre, au sud-ouest de l'église de la Cité de Périgueux.

M. Secondal revient sur les découvertes d'outillage préhistorique faites dans la gravière de Plazac, ou castinière Labroue. Il a apporté, pour les montrer à ses collègues, des spécimens de ces silex blonds ou noirs, de toute grandeur, et d'époques différentes, qu'il a eu la chance

COMPTES RENDUS 143

de recueillir, leur évitant ainsi de servir de matériau d'empierrement. Diverses hypothèses ont été faites au sujet de l'existence de ce dépôt qui s'étale du moustérien au néolithique. Il se rattache à quelque glissement de terrain, à peu de distance du bas d'un coteau exposé au sud et situé lui-même à quelque 600 mètres au sud-est du bourg de Plazac.

M. Joseph Saint-Martin a vu passer dans le catalogue du libraire Lévy, boulevard Haussmann, un exemplaire des Chroniques de Froissart annoté par Brantòme ; (prix de 4.500 N.F.). Quel enrichissement une pareille rareté eût-elle apporté à la Bibliothèque ou au Musée de Périgueux!

A la demande de M^{ne} Desbarats, l'assemblée émet un vœn tendant à un meilleur entretien et à une présentation plus convenable des statles de chœur de l'ancienne abbaye de Chancelade.

M. Boyer dit un mot des réparations en cours à l'église de Saint-Léon-sur-Vézère ; des fouilles ont été exécutées sous le dallage ; on a également reconnu comme gallo-romain le mur bâti à l'ouest de l'église, en bordure de la rivière.

M. Jean Lassaigne a relevé dans les Mémoires du docteur Menières, Paris, Plon-Nourrit, 1903, un passage des plus curieux, page 43, d'où il résulte qu'il y a un siècle, le troc était encore pratiqué dans les campa-

gnes périgourdines.

a Dans le Périgord se trouvent encore d'anciennes traditions de mœurs primitives. Lisez ce petit aperçu local touché de main de maître. Je remplis fidèlement mon rôle de rapporteur. M. de Saint-Aulaire me disait en propres termes: « Après-demain nous donnons un bal à nos métayers. Ma femme a eu le désir de voir ces braves gens s'amuser et leur à fait préparer des gâteaux et de la piquette pour les mettre en belle humenr. C'est un caractère qui serait curieux à analyser que celui des paysans de nos provinces. Ils sont aujourd'hui plus gémissants que jamais; cependant il n'est pas vrai que la misère augmente par les événements politiques. Les fruits de la terre se vendent moins bien, on s'en défait à perte, mais qu'importe aux métayers pour lesquels l'argent n'est qu'un objet de laxe. Ils mangent leur blé, boivent leur vin, tondent leurs brebis qui les habillent et donnent la moitié de tout ce qu'ils récoltent au propriétaire du sol qui se trouve quant à lui fort gené quand il faut vendre tout cela pour payer sa loge à l'Opéra. S'il avait le bon esprit de manger les produits sur place comme le font ceux qui labourent et récoltent, il se trouverait riche, heureux et indifférent aux révolutions...

L'autre jour, ajoutait M. de Saint-Aulaire, j'ai fait construire par un menuisier de mon village une sorte d'armoire pour serrer quelques livres. Quand j'ai demandé ce que je devais, il m'a dit: « Ce sera deux sacs de maïs ». Ma femme qui est une bonne ménagère a voulu marchander et s'est fait rendre une galette par sac. On ne connaît pas d'autre monnaie dans le pays. » Ainsi, en l'an de grâce 1852, dans ce bon pays de France si éclairé par soixante ans de révolution, on trouve encore des gens qui comprennent le commerce comme on le faisait il y a 2.000 ans. C'est la banque de M. Proudhon, l'âge d'or des communistes modernes, ce bienheureux temps où il suffisait de dire: « Donnemoi de quoi qu' t'as, je te donnerai de quoi qu' j'ai... » Il fallait venir en Périgord pour retrouver ces mœurs bibliques, une toison pour un sac de pommes de terre, un baril de vin pour un mois de labour, une douzaine d'œufs pour une visite de médecin ».

Le Saint-Aulaire dont il s'agif, pense M. Lassaigne, pourrait être soit le marquis Joseph-Louis-Emile, fils de l'ambassadenr à Paris et à Londres, membre de l'Académie française, secrétaire d'ambassade, élu en 1842 député de la Dordogne, à la place de Thomas Dusolier; soit le comte Louis-Clair de Saint-Aulaire, chambellan de l'Empereur, préfet, député et pair de France, ambassadeur à Rome, Vienne et Londres, conseiller général de Jumilhac et de Saint-Pardoux-la-Rivière, membre de l'Académie française, décédé en 1854. Il était fils de Charles-Joseph et d'Egédie-Louise-Marie Ranconnet d'Escoire.

M. et Mme Ponceau ont retrouvé des livres, journaux et des moules d'une fabrique de porcelaine ayant fonct onné au siècle dernier dans le château de la Marthonie à Saint-Jean-de-Côle, Nos diligents collègues ont pu établir la liste de 144 articles fabriqués et expédiés en quantités relativement importantes, d'août 1854 à février 1855.

Cette communication est pour l'assemblée une véritable révélation. On se demande d'où était tiré le kaolin utilisé par cette fabrique. Probablement d'un gisement à proximité de Saint-Jean-de-Côle, que doit indiquer la carte géologique de la France (plutôt que de Saint-Yrieix).

MM. Secondat et Lafon ajoutent des observations.

M. Dominique Lassaigne dit que dans la plaine de l'Auvézère, au dessous de la chapelle d'Auberoche, au Change, a été trouvé un sarcophage qui contenait un squelette de vieille femme. D'autres cuves de pierre de même genre avajent déjà été découverles dans ces parages. Elles ont été utilisées comme auges à porcs. Le sarcophage Mont il s'agit est beaucoup plus étroit vers les pieds que vers la têle; il était orienté est-ouest.

Admissions. - M. Honoré Buisson, dessinateur, 14, villa Auguste-Planqui, Paris (XIII^e); présenté par M^{no} Delmon et M. Lamongie;

M. Gérard Feydy, commissaire priseur, 30, place Gambetta, Bergerac ; présenté par MM. P. Jouanel et R. Coq ;

M. Francis Leymarie, filateur, Brantôme ; présenté par MM. Petit et Max Ardillier.

Le Secrétaire général,

Le Président.

G. LAVERGNE.

Dr Ch. LAFON.

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 7 DECEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. LE DE LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 33. — Excusé : 1.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale est reportée au premier jeudi de 1962.

Félicitations. — M^{He} Tauziac, décorée du Mérite National le 26 novembre dernier; - le lieutenant-colonel de Chasteigner, appelé à la direction du Service historique au ministère des Armées.

Remerciements. - MM. Buisson et Feydy.

Entrées d'onvrages et de documents. — La bibliothèque a reçu, à titre d'échange, les Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, tomes XXXIV et XXXV, 1960 et 1961 ; — les Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, tomes CXIII et CXIV, 1960 et 1961 ; — le Bulletin archéologique, historique et artistique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, tomes LXXXIII et LXXXIV, 1958 ; — Henri II d'Orléans au congrès de la paix à Munster (Bulletin nº 11 bis, 3º trimestre 1961, de la Société archéologique et historique de l'Orléanais) ;

Bulletin de la Section d'histoire moderne et contemporaine (depuis 1610) du Comité des Travaux historiques et scientifiques, fasc, III; Paris, Impr. Nationale, 1961; in-8°, 106 p., 12 pl.; envoi de la Direction des Bibliothèques;

Société des Beaux-Arts de la Dordogne Sa'on d'automne ; Périgueux,

impr. Jouela, 1961; in-8° (non paginé); don de M. Jenn Secret;

Castellani (Osvaldo), Gli Etruschi in Italia et La religione del popolo etrusco, Tivoli, A. Chicca, (s. d.); 2 broch. in-8°, de 12 et 14 p., annotées par l'auteur; hommage de l'auteur;

Lithographie représentant un combat de Rennes, les restes du château et l'abri de Cro-Magnon, aux Eyzies, et 7 photographies 13 × 18 et 18 × 24 : Saint-Front de Périgueux, vu du midi ; la cheminée sculptée de Paussac, le portail de l'église de Rouffignac, les traces de peintures à fresque de la chapelle d'Auberoche, les portraits polylobés d'Allassac et de Tulle, par M. Alain Roussot ; don de M. Roussot.

Revue bibliographique. — Le Bulletin de la Section d'Histoire moderne et contemporaine précité fournit des indications méthodologiques sur l'histoire d'un diocèse, d'un épiscopat, d'une abbaye et sur la prospection des archives privées.

Dans le Bulletin de la Société préhistorique française, d'octobre 1961. M. le D^r A. Cheynier présente, pour le D^r Gaussen, des objets recueillis en

surface à Saint-Louis-en-l'Isle (Dordogne).

Le Périgonrdin de Bordeaux, novembre 1961, publia une bonne mise au point de M^{me} M.-A. Bireau sur Le chevalier Journiae de Saint-Méard, né à Bordeaux le 22 novembre 1745, mort à Paris le 5 février 1828, sa famille possédait le domaine de la Coquille à Saint-Méard-de-Gurson-Dans le même périodique, décembre 1961, M. E. Peyronnet poursuit son étude sur Les Maîtres de forges périgourdins, par la famille Festugière, dont les usines de la forge d'Ans et des Eyzies ont longtemps connu la prospérité. Dans ces deux numéros se poursuit l'Iconographie des Saints populaires en Périgord, de M. Jean Secret. (St Jean-Baptiste, St Louis, St Martial et Ste Valérie.)

M. Fr. Georges Pariset a remarqué dans le Bulletin municipal officiel de la ville de Paris, n° 256, 4 novembre 1961, une communication faite à la Commission du Vieux Paris par M. Robert Laulan (p. 2.441). Blücher a-t-il réellement offert une très forte somme d'argent au général Daumes-nil pour obtenir de lui la reddition de Vincennes? C'est la question débattue dans le long article que résume M. Jean Secret et qui conclut

par la négative.

Deux articles intéressant le Périgord sont parus dans la Revue du Touring-Club de France. L'un sur le château d'Hautelort, dans le numéro de juillet-août 1959 : l'autre sur la vallée de la Dordogne et ses châteaux, dans le n° de juin 1960. M. Pierre Jouanel nous les signale.

A signaler aussi dans le catalogue de la librairic E. Saffroy, novembre 1960, l'ouvrage du commandant J. Abtey, La guerre secrète de Joséphine Baker; Paris, Siboney, 1948; in-8°.

Correspondance. — M. Philippe Lecomte du Noüy, 32, Beekman Place, New-York, 22, N.-Y, président d'une société française de cette ville, sollicite l'envoi de renseignements sur les us et coutumes du pays et, éventuellement, une brochure sur les arts et traditions régionales de la province.

Mile L. Bourrachot, archiviste adjointe du Lot-et-Garonne, a informé M. le Président qu'un exemplaire de l'étude qu'elle a consacrée aux anciennes papeteries de l'Agenais se trouve aux archives départemen-

tales de la Dordogne.

Ceux de nos membres qui s'intéressent à l'histoire de cette industrie

penvent se mettre en relations avec notre correspondante.

M^{le} Bourrachot a étudié aussi les anciennes forges de l'Agenais. Elle serait heureuse de pouvoir compléter les renseignements qu'elle a recueillis, en particulier sur les maîtres de forges de la région de Beaumont-du-Périgord, étroitement liés à ceux du Lot-et-Garonne.

Communications. — Le D' Gay a envoyé à M. le Président une notice généalogique à l'appui de la biographie d'Ernest Gay, d'Excideuil, publiée dans le Balletin.

M. Patrick Esclafer connaît l'existence à Saint-Privat-des-Prés, d'une plaque de cheminée présentant des analogies avec celle dessinée dans le Bulletin en 1959, ps 9-10, elle porte, en gros caractères le nom de Marguerite de Monsalard ; il croit également savoir qu'une cuve baptismale d'époque romane aurait été transportée vers 1880-1890, de l'église de Saint-Vincent-Jalmoutiers au château ; peut-être y est-elle encore.

Sur la fin de novembre au Dalon, commune de Sainte-Trie, le propriétaire, M. Monteil, en creusant une rigole nécessaire à son étable à porcs, le long et à l'extrémité de ce bâtiment, a mis au jour un squelette isolé, puis six autres. Tous en bon état de conservation. la tête tournée vers le levant, les bras repliés sur la poitrine. Sous et autour d'eux il y avait des débris de bois et de fer provenant des cercueils qui paraissent de vergne. Sur l'un des squelettes, on a trouvé deux coquilles Saint-Jacques comme en portaient d'habitude les pèlerins de Compostelle.

Prévenu aussitôt, notre vice-président, M. Jean Secret, s'est porté sur

les lieux, accompagné de M. Becquart, secrétaire adjoint.

M. Secret a tracé au tableau un croquis d'ensemble donnant exactement la position des squelettes par rapport à celle, supposée, du chevet de l'église abbatiale. Les corps des roumieux, ont dû être enterrés dans le cimetière des étrangers, celui des moines se trouvant à l'opposé, de l'autre côté de l'église.

Cet été, M. Secret et le P. Grillon avaient effectué sans résultats quelques sondages en vue de relever le plan par terre du chevet de l'église ; nos collègues ne désespèrent pas d'avoir plus de chance lorsqu'ils dispo-

seront d'une main-d'œuvre plus fournie.

Il va de soi qu'en présence de ces restes, mieux vaut ne pus avancer de date trop précise : les journaux ont parlé du xu et du xu siècle, le xvi paraît plus probable.

Avec beaucoup d'objectivité, M. Alain Roussot expose à l'assemblée les idées émises par l'Américain Morris Redman Spivack dans une plaCOMPTES RENDUS 147

quette qui s'est vendue cet été dans la région de Montignac: The Cosmic Dance of Lascaux; 13 pages ronéotypées dont la forme pseudo-scientifique risque de faire illusion sur la compétence de l'auteur et qui ne contiennent, la plupart du temps, comme le démontre ensuite notre jeune collègue, que des élucubrations sans valeur.

Le Dr Lafon traite, cette fois, du lieu dit « Salvajou », où exista, de 1242 à 1309 environ, une léproserie ; on décida alors de la transférer ailleurs, comme étant trop proche de Périgueux. Peut-on la situer exacte-

ment ? Notre président formule deux hypothèses.

Sur une allusion faite par le Dr Lafon à l'ancienne église Saint-Martín, M. Lavergne est à même de confirmer que cette église s'élevait sur l'emplacement du garage Valette, rue Gambetta. Cela ressort nettement d'un croquis trouvé par M^{me} Ponceau dans la liasse C 1256 des Archives la Gironde.

Le Secrétaire général,

Le Président,

G. LAVERGNE.

Dr Ch. LAFON

PRESENCES AUX REUNIONS

M^{mos} Aublant (2), Bastid (1), Fellonneau (2), Guille (1), Lafon (2), la comtesse de La Verrie de Vivans (1), Marsac (1), Médus (2), Montagne (1), Ponceau (3), la comtesse de Saint-Périer (1), Villepontoux (2).

M^{lles} Barnier (3), de Beaucé (1), Desbarats (2), I. Faure (1), Mallet (1).

Marqueyssat (2), Valut (2).

MM. Albié (1), Ardillier (3), P. Aublant (2), Becquart (1), Borias (3), Boyer (1), Coq (2), Donzean (1), Feydy (1), Grelière (1), Guille (1), P. Jouanel (2), le Dr Lafon (3), Lavergne (3), D. Lassaigne (1), J. Lassaigne (2), le Dr Maleville (1), Michéa (1), Monnet (1), Morquin (1), le Professeur Pittard (1), Plazanet (1), Prat (2), Roussot (2), J. Saint-Martin (3), Secondat (3), J. Secret et Villepontoux (2).

Se sont fait excuser: Mule Mallet (1), Me Latour (1), M. et Mule Villepon-

toux (1).

Les mutations de la seigneurie de Gaulejac

(GROLEJAC)

Le docteur Ch. Lafon, dans son étude sur « L'acquisition de la seigneurie de Fénelon par les Salignac » 1, lie le destin de la seigneurie de Fénelon et de celle de Gaulejac. Il indique que Jean de Salignac, dit Jean le Vieux, était, avant 1445, seigneur de Fénelon et Gaulejac, et il est aisé de penser que cette dernière seigneurie constituait un complément géographiquement heureux de Fénelon, puisqu'en aval de son château, elle couvrait la rive gauche de la Dordogne jusqu'à l'un des ports les plus fréquentés de la rivière,

point de passage réputé.

Mais le statut territorial des deux paroisses semble avoir été différent de longue date. En effet, Iorsqu'en 1557 Jehan de Barbarin, général conseiller du roi en sa cour des Aides de Périgueux, eut à connaître des revendications de divers villages du Périgord qui prétendaient relever de la vicomté de Turenne et, à ce titre, bénéficier de privilèges fiscaux, il trouva un disparité si nette entre Gaulejac et Fénelon qu'il donna satisfaction aux habitants de la première paroisse et les exempta de la taille, alors qu'il renvoya à d'autres instances les gens de Fénelon 2.

Si la seigneurie de Gaulejac fut pendant longtemps associée à celle de Fénelon dans les titres des Salignac, il ne paraît pas que cette illustre maison cut jamais autre chose que la co-seigneurie de Gaulejac et il est à croire qu'elle la perdit assez rapidement.

Maubourguet signale, en effet, qu'en 1482, Hélènc du Breuil, épouse de Jean de Lagrange, est dame de Grolegeac 3; il indique également que les du Pouget possédaient des droits sur cette seigneurie et fait état de son partage entre Odet de Salignac et Clémence du Pouget, sans fournir à ce sujet d'indication de date 4. Des archives de la famille de Chaunac-Lanzac donnent des lumières assez précises à ce sujet.

Dès le début du xvr siècle, il apparaît qu'Imbert du Pouget était seigneur de Gaulejac, ou tout au moins co-seigneur, puisque par un acte passé dans le cloître du couvent des cordeliers de Gourdon, le dernier jour de février 1537, Raymond de Chaunac, seigneur

Bull. Soc. Périgord, t. LXXXI, p. 112.
 Archives Nationales, KK 1.213 b.
 Sarlat et le Périgord méridional, t. III, p. 62
 Idem, p. 47.

de Lanzac 5, réglait les pactes de mariage de son fils Gérand avec noble Clémence du Pouget, fille de feu noble Imbert, seigneur de « Graulejac » et de Comtesse de Gras. D'après une note marginale, il semble que le mariage de ces jeunes gens n'eut lieu qu'en 1540, soit trois ans après l'établissement des pactes. Ce délai s'expliquerait si l'on sait que Raymond de Chaunac, veuf en premières noces d'Estevenne de Rajaud 6, avait, en 1537, épousé en secondes noces Comtesse de Gras, la mère de sa future belle-fille. Il est probable que l'union des enfants était une condition du mariage des parents, et une condition qu'il fallait alors régler juridiquement, mais que le jeune âge des intéressés avait empêché de faire suivre immédiatement du sacrement.

Dès cette époque, Raymond de Chaunac prit en main la gestion des intérêts de sa belle-fille, Clémence du Pouget, qui, étant héri-

tière de Gaulejac, en devint co-dame.

Jean Maubourguet a relevé que, vers 1536, la seigneurie de Vevrignac était aux mains de Jean de Cornil 7. Or, Veyrignac se rattachait à Gaulejac 8. Ledit Cornil accepta de céder ses droits sur Veyrignac au seigneur de Gaulejac; il les vendit donc à Odet de Salignac 9 et aussitôt ce rachat fut partagé. Le 21 mars 1555, à Gaulejac, noble Raymond de Chaunac, sgr de Lanzac, remettait à Jean Valeilhes, notaire, comme avant charge expresse de noble Odet de Salignac, la somme de 134 livres, 14 sous tournois faisant la moitié des 269 livres par lesquelles ledit Salignac avait acheté les droits du seigneur de Cornilh en la paroisse de Gaulejac.

Après la mort de Raymond de Chaunac, son fils Géraud, époux de Clémence du Pouget, gère à son tour les intérêts de Gaulejac et se pare même, occasionnellement, du titre de co-seigneur de cette terre. Nous le voyons, en effet, en 1573, en 1574, en 1576, dans divers actes passés « au château de Gaulejac », régler avec son frère Gabriel, vuis avec son frère Jean, sgr de Sibeaumont, le partage de droits successoraux. Dans tous ces actes, Géraud est qualifié

de seigneur de Lanzac et en partie de Gaulejac.

Dans ce même temps, un procès est en cours entre les Salignac et les Chaunac; au début de 1573, le sénéchal de Sarlat avait rendu

Raymond de Chaunac, né avant 1500, mort entre 1560 et 1573, était fils de Jean de Chaunac; il fut archer de la garde personnelle du roi sous François I^er, Henri II, François II et Charles IX. La famille de Rajaud (ou Ragault) était originaire du bas Limousin. Vers 1520, Jean de Rajaud était abbé de Souillac, Gabriel de Rajaud avait éponsé Léonarde de Chaunac; Jeanne de Rajaud était la femme d'Antoine de Molières. Molières.

^{7.} Ut supra, p. 47.
8. Idem, p. 115.
9. Le Dr Lafon, dans son étude sur « Les Salignae au siège de Sarlat », donne pour prénom à ce personnage Annet, et non Odet, que nous trouvons dans les documents cités.

une sentence à ce sujet, de laquelle appel avait été interjeté en la cour du Parlement de Bordeaux. L'esprit de compromis l'avait emporté et une convention d'arbitrage intervint le 24 janvier 1574, au château d'Issigeac, entre noble Géraud de Chaunac, sgr de Lanzac et noble Clémence du Pouget, co-dame de Graulejac (sic), sa femme, à laquelle il promet de faire ratifier, d'une part, et la dame de Mensignac, mère et administratresse (sic) de noble Armand de Salignac, fils et héritier universel de seu Odet de Salignac, en son vivant co-seigneur de Graulejac, d'autre part; par laquelle ils prirent pour arbitres noble messire Jean du Bousquet, sgr de La Tour, chevalier de l'Ordre du roi, noble Barthélemy de Carbonnier, (...) lesquels arbitres seront libres de s'adjoindre un tiers arbitre non suspect aux parties.

Quand et comment fut rendu l'arbitrage? Nous l'ignorons. Mais ce que nous constatons, c'est qu'à partir de 1578, date à laquelle Clémence du Pouget fait son testament et désigne son fils aîné, Barthélemy de Chaunac, comme son héritier, celui-ci sera toujours désigné sans aucune restriction comme seigneur de Gau-

lejac et il en sera de même de ses successeurs.

Le 1st janvier 1580, au château de Clermont, Barthélémy de Chaunac, seigneur de Gaulejac, épousait « Catherine de Touchebœuf, dict de Clermont, fille de feus nobles Jean de Touchebœuf et demoiselle Louise de Salignac, mariés, seigneurs en leur vivant

de Verthillac et St-Projet. »

Peut-être cette alliance indirecte avec les Salignac contribua-telle à apaiser les querelles et donna-t-elle à Barthélemy de Chaunac la confirmation de son droit exclusif sur Gaulejac. De fait, plus aucun de ses actes ne se réfère à une idée de partage de la seigneurie dont, d'ailleurs, il habite le château. Ainsi en est-il de l'acte du 7 mai 1583, par lequel Barthélemy revend à son beau-frère Guyon de Clermont-Tonchebœuf, baron de Gourdon, divers biens situés à Cazals, Marminiac, Gindou et Moncléra 10, moyennant la somme de 10.000 livres; de même l'acte du 25 juin 1587, à Gourdon, par lequel Barthélemy fait sommation à l'une de ses cousines, Jacquette de Peyronnenc, de recevoir sa part d'hérédité; de même enfin un acte du 1er août 1590, fait au château de Gaulejac par lequel Barthélemy transige avec son frère François, sur le règlement de la succession de leur mère Clémence.

De cette époque jusqu'à la Révolution, la transmission de la propriété du château et du titre de seigneur de Gaulejac, détenu par Barthélemy de Chaunac, est parfaitement suivie. M. d'Estresse de Lanzac écrivit à ce sujet une courte notice qui relate la succes-

^{10.} Comm. du cant. de Cazals, arr. de Cahors (Lot)

sion, dans les murs du château dominant la Dordogne, des différents maîtres qui y ont vécu.

Barthélemy de Chaunac Lanzac pouvait déplorer de n'avoir point de fils, car il lui fallut laisser Gaulejac à sa fille aînée, Antoinette qui, en 1601, épousa Armand de Gontaut Saint-Geniès. Cette union eut plus de chance dans l'hérédité, puisqu'il en naquit un fils, Jean de Gontaut Saint-Geniès, désigné sous le nom de « Jehan de Saint-Geniès, seigneur de Gaulejac », dans une transaction du

27 mai 1645, passée par lui avec son père et sa mère.

Jean de Saint-Geniès s'était marié en 1628 avec Françoise Galiote de Lostanges de Sainte-Alvère. Leur fils aîné, Barthélemy de Gontaut Saint-Geniès, marquis de Lanzac et seigneur de Gaulejac, fut assigné « à Gaulejac, dans l'élection de Sarlat », ainsi que son frère Jean, pour faire leurs preuves de noblesse, lors de la vérification générale faite par M. Pellot, intendant de Guyenne, en 1668.

Barthélemy avait épousé en 1664 Marie Gesonne Romaine de Turenne, mais il n'eut pas la satisfaction d'avoir un héritier. Il porta alors son affection sur son neveu et filleul, Barthélemy d'Estresse, fils de sa sœur Marie de Gontaut et en fit son héritier.

Nous voyons donc en 1698, Barthelémy d'Estresse, seigneur de Gaulejac, dans « le château de Gaulejat (sic) en Périgord », devant Me Delbos, notaire royal, transiger dans des différends qui l'opposaient à divers habitants de Gaulejac, relativement à des cens, ren-

tes et autres droits seigneuriaux.

Jusqu'en 1720, Barthélemy d'Estresse ne possède d'autre qualification que celle de « seigneur de Graulejac », mais cette annéelà, il se défit de cette terre au profit de François Dessec de Breuil. ecuyer, conseiller du roi, lieutenant de la chasse de ses Plaisirs (...) movennant la somme de 150,000 livres et 3,000 livres de pot de vin 11.

En décembre 1755, des accords joyeux durent faire résonner les rives de la Dordogne, car François Dessec du Breuil, « écuyer, seigneur de Gaulejac », mariait sa fille à Mre Thomas, comte de Bertier.

Pendant près de cent ans (jusqu'en 1849), Gaulejac devait rester la propriété de la famille de Bertier,

La longue suite des maîtres du château de Gaulejac, se prévalant du titre de « seigneur de Gaulejac » depuis 1580, ne comporte done aucun Salignac.

Pourtant, l'histoire locale, relève, à plusieurs reprises, posté-

^{11.} Mr d'Estresse de Lanzac de Laborie dit que la vente fut faite par Barthélemy d'Estresse, 2º du nom, fils du Barthélemy que nous évoquons auparavant, et qui avait obtenu la seigneurie de Lanzac du vivant de son père.

152

rieurement à cette date, la désignation de certains membres de la famille de Salignac par le nom de « Gaulejac ». Le plus connu de ces personnages semble être le sieur de Gaulejac qui joua un rôle important lors du siège de Sarlat par Turenne, en 1587. Le vicomte de Gérard a déclaré qu'il s'agissait d'Armand de Salignac, personnage que nous avons déjà rencontré au début de la présente étude. Si cela est, ne peut-on admettre qu'Armand de Salignac avait gardé le droit de porter ce nom pour se distinguer des autres Salignac, sans pour autant avoir gardé cette co-seigneurie qui lui avait appartenu dans son enfance? Il était, en effet, d'usage courant que la branche d'une famille qui avait été caractérisée par la détention d'une seigneurie continue, à en utiliser le nom pour certains de ses membres, alors qu'elle avait perdu tout droit réel sur ladite seigneurie.

C'est ce qui expliquerait que J. Valette identifie le gentilhomme qui, en 1633, portait le nom de « Gaulejat » comme un mem-

bre de la famille de Salignac 12.

C'est également ce qui permettrait de comprendre l'erreur dans laquelle est tombé l'abbé Audierne lorsqu'il écrivait: « Grolejac, que la route traverse, et où est établi un pont pour le passage de la Dordogne, possède deux objets dignes de fixer les regards: un beau château qui appartint jadis à une branche des Fénelon, qui depuis fut reconstruit presqu'en entier (...); un vaste étang très poissonneux et en hiver le rendez-vous des oiseaux de passage (...) 18 ».

Or, les documents que nous avons cités, s'ils montrent que les Salignac Fénelon eurent un moment la co-seigneuric de Gaulejac, permettent de penser qu'ils n'eurent jamais la possession du châ-

teau.

Mais la maison de Salignac Fénelon est illustre et une fois de plus, l'adage populaire: « on ne prête qu'aux riches » a trouvé sa vérification.

Pierre de LA CHAPELLE

^{12.} La continuation de la chronique de Tarde, p. 6. 13. Le Périgord illustré, 1851, p. 643.

La Tour du Défeix

Commune d'Auriac-du-Périgord

Cette tour située dans le hameau du Défeix, au Nord-Ouest d'Auriac-du-Périgord, est actuellement le seul reste des tours qui jalonnaient les crêtes de la région; nous en connaissions une autre, la tour du Jailler qui a été détruite en 1954; la photothèque de la Société en possède une photographie, nous en publions la copie.

Intérieur.

De plan carré (2,12 × 2,08), avec des murs de 1,00 m. d'épaisseur, elle est formée d'un rez-de-chaussée et de trois étages. A la partie supérieure du 1^{er} étage (2 du plan), existent deux corbeaux pris dans les murs Est et Ouest; sur les murs Nord et Sud, est visible une saignée rectangulaire.

Le deuxième étage (3 du plan), est vouté d'un herceau brisé fait de voussoirs exactement taillés prenant naissance sur un cordon d'imposte formé d'un bandeau. Le mur goutterot Sud, possède

une armoire munie de niches sur ses parois intérieures.

Le troisième étage (4 du plan), auquel on accède par une trappe, forme parapet.

Extérieur.

Les façades Nord et Sud, ne possèdent aucune décoration,

La façade Ouest comprend:

Au rez-de-chaussée (1 du plan), une porte d'entrée à feuillures,

percée à l'époque moderne;

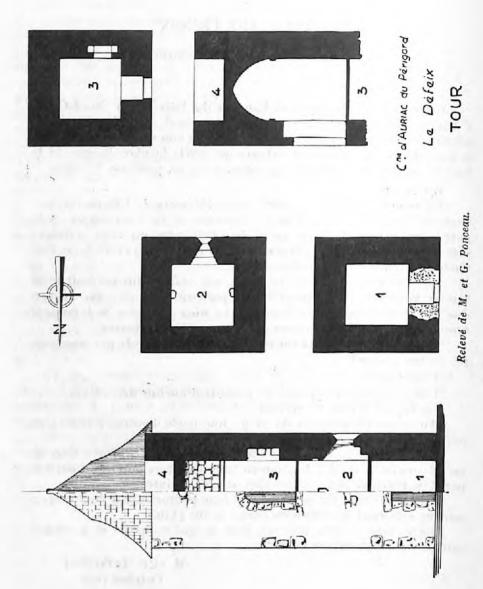
au deuxième étage (3 du plan) une porte à feuillures sous un arc plein-cintre, dont l'ébrasement intérieur, très important dans sa partie supérieure, est voûtée d'un arc plein-cintre.

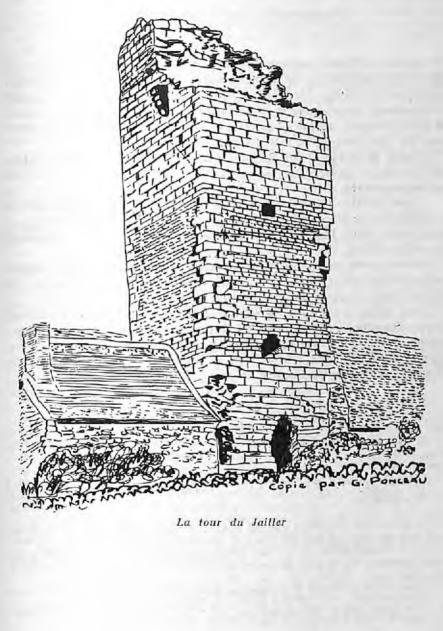
La façade Sud est percée d'une baie plein-cintre à double ébra-

sement éclairant le deuxième étage (2 du plan).

La toiture en très mauvais état, à quatre pentes et à coyaux, semble de construction moderne

M. et G. PONCEAU, Octobre 1961





EN MARGE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1817

Une lettre du Comte de Mirandol

Après avoir servi tous les régimes, Maine de Biran, membre du Corps Législatif, fit partie de la Commission des Cinq, qui aboutit au rapport de Laîné ; on sait que les sages conseils que contenait ce document, provoquerent la violente colere de Napoléon. Aussi en 1814 Maine de Biran se rallia-t-il aussitôt à Louis XVIII. Pendant les Cent Jours il se retira sagement à Grateloup.

Après Walerloo, il fut élu membre de la Chambre Introuvable. où il prêcha la modération, ce qui ne lui réussit pas, car il ne fut

pas réélu en 1816.

Louis XVIII, qui redoutait les excès des Ultra, manifesta sa sympathie pour Maine de Biran, qu'il classait dans les « Citra », 1 c'est-à-dire parmi les membres du Centre droit, en le nommant Conseiller d'Etat.

Bien qu'attaqué par les Ultra et par les Libéraux, le philosophe de Grateloup prit sa revanche aux élections de 1817, où il arriva en

tête des cinq députés, que devait élire la Dordogne.

Peu après le comte de Mirandol, l'un des élus de 1816, écrivit au chevalier de La Salle, aide-de-camp du comte d'Artois, qui passait pour être le chef du parti Ultra, pour lui faire part de ses sentiments sur les quatre « nouveaux ». Son jugement sur Maine de Biran est surtout intéressant à retenir 2. Voici cette lettre:

Monsieur

Monsieur le Chevalier de La Salle Maréchal de camp, aide de camp de S.A. Monsieur au Château des Thuileries, Paris.

Périgueux le 23 7bre 1817

Mon Général,

Je profite de l'occasion que me fournit mon collègue Meynard, pour vous dire un mot sur nos élections et nos nouveaux députés. Grâce aux efforts de Maine Biran et de ses parlisans, grâce aux manœuvres les moins mesurées de la part du préfet et à la honteuse transaction qu'il a

Louis XVIII employait la proposition latine Citra pour désigner les royalistes modérés, qu'il opposait ainsi aux royalistes Ultra. Voir aussi, dans le Bull. de la Soc., t. LXXXV (1958), p. 123, l'opinion identique du chef d'escadron de gendarmerie, M. de Sanzillon.

ménagée entre les ministériels et les jacobins, les choix sont en opposition

absolue avec le vœn des honnêtes gens.

Maine Biran est le premier des Elus. Vous connaissez le personnage, bon et facile par caractère, mais matérialiste, sans moralité, entaché par une première faute, mécontent de lui-même et furieux de se voir repoussé par les honnêtes gens de son païs ; d'ailleurs aussi ambitieux que plein de prétentions, sans être absolument incapable d'un retour, il est à croire qu'il s'enfoncera de plus en plus dans la mauvaise route, au point de devenir impossible.

M. Verneuil a administré sous lous les gouvernements révolutionnaires à la satisfaction générale. Il s'est fait estimer tant dans ce département que dans ceux de la Corrèze et du Mont-Blanc, où il a successivement été préfet. Mais représentant de Bonaparte pendant les cent jours, n'ayant pas racheté cette tache par sa conduite à cette époque, porté dans ce moment à la députation contre le vœu des royalistes et s'étant déclaré leur ennemi, ambitieux aussi, il ne peut que s'égarer de plus en plus.

M. Barbari Langlade, aussi représentant de Bonaparle, est un homme froid et peu communicatif. Il passe pour aimer l'ordre et la tranquillité, mais il est républicain par principes; athé, ennemi de la noblesse, fils d'un terroriste effréné, porté à la députation par le parti jacobin, il ne peut que se rendre leur protecteur et leur correspondant habituel.

Le quatrième, M. Laval, est très déplacé dans cette société. C'est un homme religieux, ayant toutes les qualités morales, doux et conciliant par caractère, n'ayant pas un reproche à se faire et n'ayant reçu que des témoignages d'estime de la part de ceux mêmes qui ne l'ont pas porté. Associé d'un de nous, dans lequel il eut confiance, je crois qu'il se serait bien conduit. Mais il est timide et d'un caractère peu décidé, retréci dans ses vues, ne connaissant nullement le païs où il va, ni les individus auxquels il aura affaire. Circonvena comme il va l'être, il ne peut manquer de donner à gauche. Il n'ira jamais loin dans le mal et abandonnera un parti dès qu'il se convaincra de ses mauvaises intentions; mais je crains que malgré celles qu'il y porte, il ne soit entrainé contre ses principes.

Ce résultat m'afflige d'autant plus, que les agens ayant partout les mêmes ordres, employant partout les mêmes moyens, le succès doit être le même presque partout. Que nous réserve-t-on, où nons conduit-on,

depuis longtemps ce n'est plus pour moi un problème.

Au reste, mon Général, cette circonstance a achevé de me convaincre qu'il y a encore bien de l'étoffe dans ce département. Malgré toutes les manæuvres, tous les moyens employés pour nous désunir, la plupart des propriétaires honnêtes restent fermes. Ceux qu'on a égarés, n'étant ni humiliés, ni exaspérés, sont susceptibles d'être ramenés. Nous n'avons jamais mieux senti le malheur de vous avoir perdu, je vous dit en toute franchise, que personne ne serait plus propre que vous à tirer parli de vous. Peut-être est-il bon que vous n'en doutiez pas et j'aime à espérer que nous ne vous avons pas perdu pour toujours.

Je compte aller à Paris au commencement de novembre; nous nous

perrons alors et nous causerons plus amplement,

Pai l'honneur d'être, avec la plus haute considération et l'attachement le plus sincère, mon Général,

> votre frès humble et très obéissant serviteur;

> > Le Cte de MIRANDOL,

158 Dr CH, LAFON

Pour comprendre l'opinion qu'exprimait le comte de Mirandol sur Maine de Biran, il faut se rappeler qu'à cette époque tous ceux qui n'étaient pas catholiques romains militants étaient considérés par les Ultras comme matérialistes. En fait, Maine de Biran était déiste, donc spiritualiste et ce ne fut qu'à la fin de sa vie qu'il parut être devenu vraiement catholique; et encore peut-on se demander si cette conversion fut bien sincère.

Quelle était donc la première faute qui entachait Maine de Biran aux yeux de M. de Mirandol? Sans doute son mariage avec Marie-Louise Fournier de Fardeil, qui était présumée veuve de M. Lafon du Cluzeau, émigré, et qui pour pouvoir se remarier avait dû divorcer.

M. de Mirandol n'est pas tendre pour M. de Verneilh-Puyraseau, qu'il appelle Verneuil, et M. Barbari de Langlade; seul trouvait grâce devant lui M. Laval.

Dr Ch. LAFON.

Dissemblances dans des ouvrages imprimés à Bergerac par Gilbert VERNOY au XVII^e siècle

Dans le volume: La Dordogne et sa région 1, les bibliophiles ont été heureux de lire le travail de MM. Desgraves et Jouanel sur: 2 L'imprimerie à Bergerac aux xvi et xvii siècles. >

Les auteurs ont reconnu et décrit 41 ouvrages sortis alors des presses bergeracoises. Sur ces 41, ma bibliothèque en possède 14,

dont 9 sur 16 portent la marque de Gilbert Vernoy.

Les confrontations m'ont amené à certaines constatations intéressantes. Voici les résultats auxquels je suis parvenu pour quelques numéros de la liste établie par MM. Desgraves et Jouanel ².

Au n° 9, est indiqué: Le Vœu/ de Iacob/ opposé aux vœux/ des moines. Par Gilbert Primerose, Ministre/ de la parole de Dieu en l'Eglise/ de Bordeaux./ Tome premier./ A Bergerac. Par Gilbert Vernoy. M. DC. IX (1609).

Mon volume porte M. DC. X (1610).

Il n'apparaît pas qu'il y ait différence sur le format, le nombre de pages chiffrées et des pages non chiffrées, l'épître à Jacques Nompar de Caumont, marquis de la Force. Par contre, la pièce de vers grecs, au r° du feuillet précédant la première page chiffrée, est signé: Ionnes Daliebus Scotus, alors que MM. Desgraves et Jouanel la disent au v° et signée: S. Bouchardus. La pièce de vers latin est au v°, au lieu du r° de la même page et avec la même signature: Ioannes Camero Ecclesiae Burdigalensis Pastor.

Le Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord ³ indique que Alexis Lapeyre avait acquis un exemplaire du tome I du Vœu de Iacob, portant la date de 1611. Lapeyre ayant légué ses livres et papiers à la Bibliothèque de la Ville de Périgueux, je pensais pouvoir confronter les deux éditions de 1610 et de 1611. La Bibliothèque de Périgueux ne possède pas ce livre rare

Bordeaux, Bière, 1959, in-8°, 227 p. (Fédération historique du Sud-Ouest, Actes du XI° Congrès d'études régionales tenu à Bergerae les 10 et 11 mai 1958.)

Cette petite étude bibliographique n'aurait pu s'établir sans l'aimable et éclairé concours que m'apporta, quelques semaines avant sa mort, l'érudit vice-président de la Société historique et archéologique pour l'arrondissement de Bergerac. Je tiens done à rendre un hommage reconnaissant à sa mémoire.
 Tome IV, 1877, p. 151.

160 J. SAINT-MARTIN

et à la Bibliothèque des Archives municipales de Bergerac, il manque le tome I qui nous intéresse.

La Bibliographie générale du Périgord 4 indique, pour les quatre tomes du Væn de Iacob, la date de 1610.

Les tomes II et IV en ma possession portent la date de 1611, conformément à la liste publiée par MM. Desgraves et Jouanel. Mais aux archives de Bergerac, les tomes II, III, IV ont le millésime 1611 et une ancienne famille protestante de Bergerac possède un tome II de 1610.

Nº 27. - La/ Trompette/ de Sion/ ou/ la reprehension/ des pechez. Avec une exhortation à Repentance, Jeusne/ Prières et bonnes œuvres. Par Gilbert Primerose Pasteur de/ l'Eglise de Bourdeaux./ A Bergerac/ par Gilbert Vernoy MD./C./XXI (1621) 5.

Il y a des exemplaires à frontispice et d'autres sans frontispice.

La liste ne signale qu'une partie contenant, en plus de l'Epitre dédicatoire à Jacques I Roy de la Grande Bretagne, etc... et Déffenseur de la Foy, et de quelques autres pages de stances, vers, tables, douze sermons en 662 pages. Or il y a une deuxième partie que je trouve reliée à la snite de la première avec litre et foliotage différents. Il y a un feuillet pour le titre, 3 feuillets r'-v' pour une nouvelle dédicace à Jacques I et la table. Onze autres sermons occupent les pages numérotées de 3 à 406 c.

Mon exemplaire de cette dernière partie a un frontispice, ou plutôt un élégant encadrement typographique du titre (largeur 0,02 en haut, 0,03 en bas, 0,008 sur les côtés), avec abondants dessins de figurations humaines, végétales et animales. Il n'a pas l'air d'avoir été spécialement composé pour cet ouvrage. Le litre porte: La/ Trompette/ de Sion/ ou la répréhension des/ péchez de ce temps/ par Gilbert Primerose/ pasteur de l'Eglise de Bourdeaux/. Seconde partie/ (une figurine, mais pas de marque de Vernoy) deaux./ A Bergerac. Par Gilbert Vernoy, M.DC.XXII (1622).

Mais revenons à la première partie. Mon exemplaire porte simplement pour sa feuille de titre la grande marque de Vernoy et le millésime M.DC.XXI (1621), comme l'indique la Liste.

Par de Roumejoux, de Bosredon, F. Villepelet. Périgueux, 1897-1902, t.

protestant de Bergerac.

A ne pas confondre avec La/ Trompette/ de Sion: ou exhortation/ à Repen-A ne pas confondre avec La/ Trompette/ de Sion: ou exhortation/ à Repentance et a lusne. Par Gilhert Primerose... A Bergerac M.DC.X. Par Gilhert Vernoy (1610) (n° 8 de la liste). Toujours des sermons, dix-huit, mais avec des textes différents de ceux de l'autre Trompette de Sion.
 Les « Trompettes » étaient sans doute à la mode et, en 1620, à Paris, chez Jean Libert, paraissait un petit in-12, Première Trompette de Hiericho, par Jean-Baptiste Pichard, archidiaere et chanoine théologal de Périgueux. Cette « Trompette » là s'attaquait aux protestants.

 Un exemplaire aux archives de Bergerac contient en plus une épitre en vers latins de Jean Petreius, professeur écossais de philosophie au collège protestant de Bergerae.

Par contre M. Jouanel a pu me montrer un exemplaire de cette première partie portant pour le titre un frontispice qu'il a décrit et commenté ainsi: Taille douce, figurant la porte d'entrée d'un temple toscan, à deux colonnes jumelées de chaque côté, avec fronton triangulaire. Au devant de chacun des deux groupes de colonnes se trouvent deux Juifs barbus, vêtus d'amples lévites, retombant jusqu'aux pieds; têtes recouvertes de bonnets. Chacun d'eux sonne d'une longue trompette. A leurs pieds, en écriture cursive: « IOEL, 2 - V, 15. Sonnes de la trompette en Sion ». La porte du temple est occupée par un cartouche sur lequel se trouve reproduit, en écriture cursive, le titre de l'ouvrage: La/ trompette de/ Sion ou/ La Repréhension/ des péchez/ avec une exhortation/ A Repentance Jeusnes/ Prières et bonnes œuvres./ Par/ Gilbert Primerose./ Pasteur de l'Eglise/ de/ Bordeaux/.

Entre les côtés du triangle, un nouveau cartouche ovale figure un vieillard barbu agenouillé dans un paysage champètre. En bordure du cartouche, on lit, en lettres capitales »... PAROLES DE MA BOUCHE ET LES ADVERTIRAS DE... » De la bouche de l'orant s'échappe un phylactère portant: « SEIGNEUR... TON SERVITEUR... » L'ensemble du temple repose sur un large stylobate, luimème comportant trois cartouches, l'un central de forme ovale, supporté par deux cornes d'abondance, et portant en cursive: « A

Bergerac par Gilbert Vernov: CID DICXXI ».

Les deux autres cartouches rectangulaires, l'un à gauche: « Bienheureux ceux qui oyent », l'autre à droite « La parole de Dieu et la gardent ».

La signature du graveur, en cursive, se trouve à la partie supérieure du stylobate, dissimulée dans une moulure: « Lasne f. » Il s'agit de I.E. Lasne, graveur de l'Ecole française qui a laissé des

portraits (Benezit).

Cette estampe ne manqua pas d'exciter les railleries des Catholiques. C'est ainsi que dans La Bouffonnerie de Bergerac où toute la cabale de la rébellion des protestants de Guyenne est deschiffrée (sans lieu d'impression), 1621, in-12, 78 pages 7, on lit, à la page 12, le passage suivant: « Il mit le nez sur un livre, au premier feuillet duquel il rencontra, pour parler à la façon de l'hérésie, l'idole, mais pour dire mieux, l'image de Primroch. C'est ainsi que porte son nom, lequel pour sa laideur signifiant « pre-

^{7.} La Liste des impressions de Bergerac avait, sur la foi d'un renseignement erroné de la Bibliographie générale du Périgord, inscrit sous le n° 31, la Bouffonnerie comme sortie des presses de Vernoy à Bergerac en 1640 et 1661. M. Jonanel a pu se rendre compte de l'errenr. Cet ouvrage a été imprimé en 1621, sans indication d'imprimeur ni de lieu d'impression. Les Vernoy, au service des protestants, n'auraient pu imprimer ce pamphlet sorti de Bordeaux, sans doute. De plus, en 1640 et 1661, les Vernoy n'étaient pius à Bergerac qu'ils avaient quitté après 1627.

» mier cheval », a changé en celui de Primerose. Cette divine image

» qui estoit au frontispice du beau livre imprimé par bouffonnerie

» à Bergerac par Vernoy 1621 estoit burinée par le sculpteur Jean

D'Asne, avec ce beau mot: I.E. l'Asne sculpsil; ce qui estouna

» nostre homme feut qu'un si scavant Asne eust pris un asne pour

- » le représenter... »

Nº 20. - La/ Dodecade/ de l'Evangile/ Par Estienne de Sanguinet/ Gentilhomme gascon/. [Marque de libraire.] A Bergerac/ Par Gilbert Vernoy./ M.D.C.XIIII (1614).

L'exemplaire en ma possession de cet ouvrage peu commun d'un poète natif de Tartas diffère de celui décrit par MM. Desgrayes et Jouanel en ce qu'il est imprimé sur papier ordinaire et ne comporte pas, à la dernière page, d'achevé d'imprimer; en outre, la marque de Vernoy, au lieu de se trouver sur le litre, est reportée à la fin, au r° d'un feuillet non chiffré.

La page de titre est remplacée chez moi par un frontispice gravé sur cuivre.

Le haut de la gravure est occupé par le Christ triomphant assis sur des nuages. De l'arrière-plan se détachent des groupes d'hommes en prières, cinq à droite et trois à gauche.

Au centre, entre deux pilastres surmontés de chapiteaux sur le tailloir desquels sont assis des Anges portant des palmes, s'ouvre un portique de temple. Devant le pilastre de droite, se tient debout une femme aux yeux bandés, portant d'une main une épée et de l'autre des balances: c'est la Justice: JUSTITIA; devant le pilastre de gauche, se dresse une autre femme, portant une palme dans sa main droite, la Paix: PAX.

Le centre de la composition est réservé à un cartouche qui donne le titre de l'ouvrage:

> La DODECADE DE L EVANGILE

> > PAR

ESTIENE DE SANGUINET

GENTILHOMME

GASCON

Si Christum noscis nihit est quod catera nescis Si Christum nescis nihil est quod cætra [sie] noscis

Voir dans le Bull, de la Soc. hist, et arch, du Périgord, t. X, 1883, la Bibliographie de cet ouvrage, pp. 451-456.



Cliché Jacques.

164 J. SAINT-MARTIN

Au-dessous, débordant de la moitié de la tête ef du bouf de la queue le bas du porfique qui forme entablement mouluré, un lion assis sur son derrière, la patte droite posée à terre et la gauche appuyée sur un livre, occupe le milieu d'un cartouche dans lequel il est écrif, en caractères italiques:

Ecce vicit leo ille inda radix Et aperuit li septem signa

de Tribu David brum et cula eins 10

Tout à fait au bas de la page, dans un cartouche oblong, on lit:

A BERGERAC PAR GILBERT VERNOY M.D.C.XVII

L'auteur de cette curieuse composition ne s'est pas fait connaître 11

Que peut-on penser des variations d'impressions de Gilbert Vernoy dans ce dernier livre et dans les autres ouvrages signalés plus haut ?

Pour juger avec certitude, il faudrait avoir en mains simultanément plusieurs exemplaires des mêmes livres; or, les impressions de Bergerac du xvii siècle ne se rencontrent qu'exceptionnellement.

Des constatations faites par M. Jouanel et moi-même, nous avons cru pouvoir compléter l'étude de MM. Desgraves et Jouanel en signalant les variations et en émettant l'avis qu'il n'y eut sans doute pas de véritables éditions différentes effectuées par Gilbert Vernoy, même lorsque l'année de parution était changée. On peut penser que, voulant faciliter l'écoulement d'un stock de vente difficile, Vernoy, de son propre chef, ou sur la demande des auteurs. changeait une date, une page ou mieux, ajoutait un frontispice capable d'attirer le client. De toute manière, ces frontispices font honneur au goût artistique et à l'habileté de cet imprimeur bordelais tenant atelier à Bergerac.

Pour clore ces remarques, on doit se demander si, comme l'affirme la Bibliographie générale du Périgord 12, on doit aftribuer

Ces habiletés de latiniste peuvent se traduire par:

<sup>g. Ces nablietes de latiniste peuvent se traduire par;
g. Si tu connais le Christ, qu'importe que tu ne saches pas autre chose, »
g. Si tu ne connais pas le Christ, qu'importe que tu saches autre chose, »
l. Voici ce lion de la tribu de Juda, rejeton de David. Grâce à sa victoire, il a ouvert le livre et enlevé les sept sceaux. » C'est, légèrement modifié, le v. 5, ch. V de l'Apocalypse.
11. M. le Pasteur Lespinasse, de Périgueux, a bien voulu m'aider à interpréter contreplier à l'ap representation.</sup>

ce frontispice; je l'en rémercie. 12. Tome II, p. 151.

à Gilbert ou Anthoine Vernoy le n° 23 de la Liste: « Les/ Nouvelles/ et plaisantes/ imaginations de/ Bruscambile, en suit/ te de ses Fan/ taisies/. A Monseigneur le Prince/ Par le S.D.L. Champ./ [Figurine]/ A Bergerac./ Chez Martin La Babille./ M.DC.XV/ (1615).

On admet que Martin La Babille est un nom supposé. Je pencherai à croire que le lieu d'impression Bergerac l'est aussi.

Les ateliers d'imprimerie des Vernoy travaillèrent évidemment pour les pasteurs de la Religion, mais essentiellement pour les administrateurs protestants du Collège de Bergerac, qui désiraient des textes de classiques latins pour leurs élèves.

Ni dans les ouvrages protestants des Vernoy que j'ai examinés, ni dans leurs autres productions que je possède: trois classiques et même ce curieux traité d'amour en forme de roman intitulé: Le Pelerin d'Amour. par Olivier de Latran, gentilhomme gascon, publié par Gilbert Vernoy, à Bergerac, en 1609, on ne retrouve ni le papier fin, ni les caractères typographiques sensiblement plus gros et déliés de l'œuvre sortie des ateliers du soi-disant Martin La Babille.

Ajoutons que son auteur véritable identifié comme étant Des Lauriers, Champenois, comédien de l'Hôtel de Bourgogne et qui dédia son livre à Henri de Bourbon, prince de Condé, ne devait pas, semble-t-il, avoir des raisons particulières de se faire imprimer si loin de chez lui. Enfin les chapitres: De la création des femmes, Des châtrés, De la nuil, Des puces, Des privilèges de Cornouailles, etc... contiennent des passages plutôt légers ou scatologiques et l'auteur a pu songer à dissimuler imprimeur et lieu d'impression. Puisqu'il avait écrit des fantaisies, il trouva probablement fantaisiste de faire marquer sur son livre par un imprimeur anonyme les indications trompeuses de Bergerac et de Martin La Babille.

Joseph SAINT-MARTIN

La faïencerie de Montpeuroux

Nous avons fouillé les Archives de la Gironde et de la Dordogne sans découyrir un document permettant de dater avec exactitude la création de la faïencerie qui a existé à Montpeyroux 1 au xix* siècle.

Dans un travail documenté 2, E. Labadie indique: « Trois faïenceries existaient à Bergerac dès 1765 », sans donner la date d'ouverture de ces usines. La lettre de juillet 1765 faisant connaître leur existence et citée par cet auteur, est à retenir. Elle émane d'un habitant de Libourne qui, ayant créé trois ans plus tôt une faïenceric à Fronsac, sur sa propriété, écrit à l'Intendant, apparemment en réponse à une réclamation: « Les directeurs des trois manufactures de Bergerae n'ont eu d'autres titres pour les établir que cette liberté naturelle à tout citoyen de chercher su subsistance et son entretien en choses licites. »

La faïencerie de Montpeyroux ayant été installée dans un domaine particulier, on peut penser que son propriétaire a usé, lui aussi, de « cette liberté naturelle », sans en référer à une autorité administrative.

Diverses considérations nous permettent cependant de fixer cefte création aux premières années du xixº siècle. Les châtelains actuels de Montpeyroux affirment qu'elle fut l'œuvre de Jacques de Cazenave, leur trisaïeul. Cela est confirmé par un éloge dudit M. Cazenave publié dans le Catendrier administratif du département de la Dordogne pour l'an 1822. Lui même, enfin, nous fournit, dans une lettre qu'il adressa en 1855 à Mr Payen, la précision suivante: « ...au couchant était aufrefois un vigneronnage que j'ai fait démolir pour en faire une fayencerie 8 ».

Jacques de Cazenave, descendant des Belcier et de Bertrand de Montaigne, naquit au château de Matecoulon, paroisse de Montpeyroux, en 1776 4. Il succéda à son père Léonard dans la possession du domaine familial et se maria en 1804 5. Adolescent quand éclata la Révolution, il dut connaître les inquiétudes et les boule-

Commune du canton de Villefranche-de-Lonchat
 Quelques faïenceries du Périgord au xviu s. (Périgueux, Ribes, 1910).
 Bibl. Nlc, Fonds z Payen, 1re sect. n° 641.
 Arch. dép. de la Dordogne, Registres paroissiaux, s Jacques de Cazenave fils de Léonard, ancien mousquelaire du roi de la tre compagnie, et de Marie du Bois du Frène de Libersac, a été baptisé à Montpeyroux le 17 juin 1776. D
 Marié à demoiselle Louise Henrielle du Puch de Montbreton.

versements qu'elle suscita, particulièrement dans la noblesse. Les seigneurs de Matecoulon n'ayant pas émigré, conservèrent leurs biens, mais virent disparaître une grande partie de leurs revenus avec le changement de régime. Cela fit naître, vraisemblablement, chez le jeune Cazenave le désir d'y suppléer. Or, l'examen de la situation industrielle régionale et celui des possibilités pouvant s'offrir à lui durent l'amener à une décision rapide et heureuse:

Les trois faïenceries de Bergerac avaient éteint leurs fours au début de la Révolution, leur grande activité au cours du xvine siècle s'étant trouvée ruinée par le traité de commerce passé avec l'Angleterre en 1786. Les faïenceries de Bordeaux étaient en pleine décadence. Leurs produits avaient longtemps connu une grande vogue mais avaient été brusquement abandonnés au profit des faïences anglaises. Les faïenceries de Libourne et de Fronsac (Gironde), créces, l'une en 1760, l'autre en 1765, n'avaient eu qu'une existence éphémère. Celle de Lussac (Gironde), fondée vers 1780, était fermée dès 1789 6. Ces trois derniers établissements étaient, respectivement à 30, 32 et 17 km. de Montpeyroux. La même conséquence du traité de commerce de 1786 est encore signalée par un faïencier qui exploitait au Fleix (15 km. de Montpeyroux), depuis plus de vingt ans, un petit atelier à un seul four. Il déclare, en 1788, « qu'il se voit à la veille de quitter son entreprise » 7, Sa déclaration détaillée nous apprend, en outre, qu'il n'avait, pour débiter sa marchandisc, que les foires qui se tenaient deux fois par an à Bordeaux. On sait que les principaux débouchés pour les faïenceries de Bergerac étaient, au xvur siècle, Bordeaux, les Isles et la Hollande. La clientèle rurale conservait alors sa préférence aux assietles, écuelles et gobelets d'étain et même de terre; on en peut trouver la preuve dans maints contrats de mariage et inventaires notariés de la fin du xvm siècle.

La fermeture des importantes manufactures de Bergerac, le déclin de celles de Bordeaux devaient favoriser l'éclosion de petites faïenceries locales. Celles-ci ne pouvaient être des usines à grand rendement, exportant au loin comme les précédentes, mais des ateliers dont les produits devaient s'écouler dans les marchés voisins. L'artisanat rural s'efforçait, à cette époque, de produire, en toute matière, ce qui manquait ou aurait dû être importé à trop grands frais.

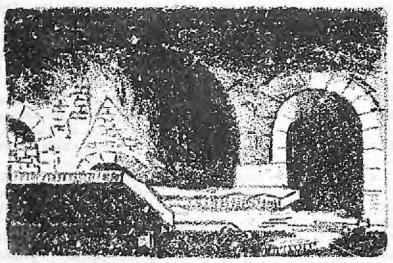
Le châtelain de Matecoulon s'avisa qu'il y avait, dans son domaine, des terres argileuses d'une finesse permettant leur emploi

E. Labadie, Notes et documents sur trois faïenceries libournaises du xviii s. (Mâcon, 1909).
 Comme note 2.

168 L. GARDEAU

industriel, une ancienne et robuste construction de pierre utilisée en partie pour les travaux vinaires et, à portée de main, pour chauffer des fours, le combustible dans les grands bois qui dévalaient vers le ruisseau de la Lidoire, Aux abords de ce dernier, il était aisé de trouver, dans le terrain siliceux, le sable nécessaire.

Nanti des éléments essentiels, M. de Cazenave installa une faïencerie non loin de son manoir, dans le vaste bâtiment aux murs épais, enclos dans ses terres, dernier vestige d'un prieuré moyenageux 8. Dans une grande cour attenante, au sol de granit, on broyait poudre à émail et couleurs et on lavait les argiles prises, en grande partie, dans le tènement voisin appelé « tertre de La Garde ». Il y a peu d'années, deux meules étaient encore en un coin de cette cour; on pouvait accéder à l'intérieur des bâtiments où l'on foulait aux pieds maints débris de poteries brutes, jefées au rebut après la première cuisson. Des effondrements successifs rendent maintenant l'accès difficile et risqué, mais il reste un four très visible, à ganche de l'entrée et deux autres aux trois-quarts enfouis sous un amas de décombres.



Les anciens fours en 1939.

La main-d'œuvre, notamment le chef-faïencier, furent au début recrutés, vraisemblablement, dans les manufactures de Bordeaux dont les ouvriers spécialisés avaient été sollicités, au siècle précédent, pour diriger les faïenceries de Libourne, Samadet et

^{8.} Prieuré fondé en 1081 par les Bénédictins de St-Florent près Saumur.

La Rochelle entre autres. Des assiettes et plats, acquis à la fabrique de Montpeyroux et conservés dans la commune ou ses environs, sont ornés de dessins et de coloris rappelant la vieille faïence bordelaise. Non seulement il était habituel et logique de mettre à la direction d'une nouvelle faïencerie un compagnon expérimenté, mais il arrivait fréquemment qu'on fit appel à des ouvriers de manufactures lointaines et réputées qui apportaient, avec leur savoir-faire, des procédés nouveaux. Ainsi avait fait Hustin, createur de la première faïencerie bordelaise, au début du xviii siècle, dont presque tous les ouvriers étaient originaires de Nevers et de Montpellier. On voyait aussi des employés allant d'une manufacture à une autre, peut-être par goût des voyages, plutôt pour connaître les secrets différents de fabrication.

Les minutes notariales et les registres de l'état-civil ne nous ont pas révélé le nom du premier chef-faïencier au service de M. de Cazenave. S'ils ne fournissent guère, non plus, de noms d'ouvriers, cela confirme que ceux-ci étaient étrangers à la commune. C'est ainsi qu'une procuration en brevet 9 nous fait connaître que le & sieur Guilhaume Coupau, ouvrier en fayance chez M. de Cazenave, habitant au bourg de Montpeyroux » est originaire des environs de Moissac, en Tarn-et-Garonne. Mais il est évident que ceux des ouvriers qui restèrent plusieurs années attachés à cette usine, prirent part à la vie de la commune et nouèrent des relations amicales avec les habitants, L'ouvrier Gilhaume Coupau se maria avec une demoiselle Françoise Quessard (nom répandu alors aux alentours de Montpeyroux) ainsi qu'il résulte de l'extrait de naissance de leur fils, en juin 1820 10. Nous n'avons noté qu'un autre mariage d'ouvrier faïencier (1821), celui de François Dubert, né à Bordeaux, avec Marthe Laveau, femme de chambre, sans doute au château de Matecoulon. Les témoins étaient Joseph Allemand. maître faïencier et Etienne Bonnamy, faïencier. C'est en cette qualité de témoins à divers mariages, au bourg de Montpeyroux, que sont cités: en 1817, Jean Verdié, fayancier, Jean Castex, tourneur en fayance, Jean Roucaud, mouleur en fayance et Jean Dortiguet « régisseur actionnaire de la manufacture de fayance »; en 1824. Joseph Allemand (nommé plus haut) et Jacques Lapare, mouleur en fayance; en 1827, Pierre Bernus, fayancier. Tous ces patronymes étant étrangers au Bergeracois

Le « régisseur actionnaire » de 1817. Jean Dortiguet, paraît avoir été remplacé, assez vite après cette date, par Joseph Allemand, qui habite Montpeyroux dès 1819 et exerce la profession

Arch, not, de Villefranche-de-Lonchat; Dezeymeris not, 20 oct. 1818.
 Arch, dép, de la Dordogne; registres de l'Etat-civil de Montpeyroux.

170 L. GARDEAU

de « Directeur en fayance » 11. C'est lui que nous verrons désormais, et jusqu'à son déclin, à la tête de la manufacture. Des actes notariés 12 de 1826 et 1830 désignent le « sieur Joseph Allemand. maître-fayancier, domicilié à Montpeyroux », comme témoin à divers contrats concernant la famille Cazenave, notamment celui du mariage de demoiselle Claire Françoise de Cazenave avec M. de Trincaud-Latour. On peut en déduire que le dit Joseph Allemand avait des qualités professionnelles et morales qui le rendaient digne de pénétrer dans le cercle familial de son patron. Etait-il membre d'une famille Allemand-Lagrange qui avait créé d'importants ateliers de céramique à Auch dès 1758? Nous l'ignorons. Une autre minute notariale 13 nous apprend qu'il achète, en 1834. « une pièce de terre de huit ares, en nature de chaume, située au lieu dit tertre de La Garde, commune de Montpeyroux ». Rappelons que c'était le terrain riche en argile fine. Il fait cet achat en son nom personnel et est qualifié de « fabricant de fayance ». Il semble qu'il dirige alors la faïencerie comme gérant ou locataire; celle-ci est, à cette date, la propriété de Mme de Trincaud-Latour, M. de Cazenave ayant fait donation-partage de ses biens en décembre 1830 14 et fixé sa résidence à Bordeaux. La petite usine est, à cette époque, encore en activité. L'état des biens décrits dans cet acte de donation mentionne: « Une fayancerie avec son emplacement et dépendances située à Montpeyroux, confrontant du levant au chemin de l'église à St Claud et des autres côtés au présent lot. Ensemble l'atelier et les ustensiles servant à son exploitation, »

La tradition orale place l'arrêt de la faïencerie de Montpeyroux « vers 1840 »; date qui est confirmée par un acte de 1845 15 mentionnant & une ancienne fayancerie avec son emplacement.

située à Montpeyroux ».

La fermeture de cet atelier rural est aussi explicable que le fut sa création. Elle est moins due au départ de M. de Cazenave qu'à l'évolution industrielle du moment. La révolution opérée dans l'art de la céramique par les faïenciers anglais au siècle précédent. révolution qui avait ruiné les manufactures bordelaises et bergeracoises, avait suscité des recherches en France. Le plus acharné de ceux qui travaillaient à la renaissance de cette industrie, Boudon de Saint-Amand, consacra de longues années et toute sa fortune à des essais de faïences fines, avec des argiles diverses et une technique moderne permettant un prix de revient avantageux. Il

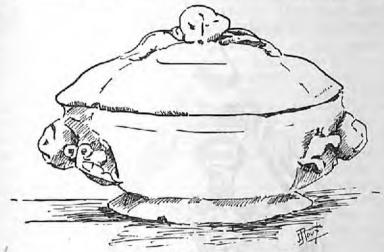
11. Ibid., décès d'une fille du dit Joseph Allemand

14. Comme note 12.

Arch. not. de Villefranche-de-Lonchat; Seignolles, not. 23 janv. 1826, 18 juin 1830, 29 déc. 1830.
 Ibid.: Pagès, notaire, 5 août 1834.

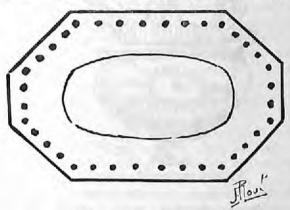
^{15.} Seignolles, not. Echange du 18 mars 1845.

fonda la première fabrique à Bordeaux en 1829 et devint directeur de la « Nouvelle manufacture de faïences anglaises » créée par David-Johnston à Bordeaux en 1835. Le monopole anglais était



Légumier Louis XV (V. page 173)

enfin vaincu. On vit se répandre rapidement, non seulement dans la capitale de la Guyenne, mais dans un rayon de plus en plus étendu, des assiettes et autres produits à la fois fins et solides, aux décors variés et nouveaux. La partie du Périgord qui confine au



Plat octogonal (V. page 174)

Bordelais, celle même qui encercle Montpeyroux, en fut rapidement pourvue. Dès lors, l'atelier local qui ne pouvait lutter ni par la qualité, ni par le prix de revient de sa marchandise, devait être amené à cesser sa fabrication.

Notons que la manufacture de Samadet (Landes), qui fut très florissante, ferma aussi vers 1840.

Il reste peu de faïences de Montpeyroux. Elles étaient épaisses et lourdes, ce qui était considéré comme une qualité au xviii siècle et devint un défaut lorsqu'on les compara aux faïences fines



Benitier rustique (V. page 171).

réalisées à Bordeaux à partir de 1830. Leur ornementation varia, comme dans les usines similaires, selon l'origine des ouvriers qui les fabriquaient. Elle s'inspira des anciennes faïences bordelaises, mais la préférence fut donnée, presque constamment, à un décor fleuri où se retrouvent toujours les tons bleu pastel, vert amande et ocre rougeâtre, avec filet bleu sur le pourtour contourné, des assiettes et des plats. La décoration, généralement placée

sur le fond des assiettes, est quelquefois disposée aussi sur le marli. La couleur bleue (à base d'oxyde de cobalt) fut très employée; on sait qu'elle est la plus facile à obtenir en céramique parce qu'elle résiste mieux que d'autres au grand feu des fours. Un joli coloris mauve se rencontre aussi, dans la faïence de Montpeyroux, utilisé surtout en liseré bordant les diverses pièces ou encerclant la rondeur des cruches. Cette teinte violette, dont on usa fréquemment dans les faïenceries bordelaise du xviii siècle incite les amateurs a attribuer à ces usines toutes les faïences qui en sont ornées. Or, comme l'indique E. Labadie, le « violet manganèse » se retrouve dans les produits de Montpellier (xvii s.), Samadet, Nevers, des Charentes, du Bas-Quercy et même dans ceux du Moustiers; nous pouvons ajouter Montpeyroux à cette énumération.

Un plat ovale, provenant d'une ancienne famille de Villefranche et placé au musée de cette commune, présente comme décor deux personnages costumés en bretons, avec les coloris indiqués précédemment comme ayant été choisis couramment par l'atelier de Montpeyroux. Les visiteurs du musée ne manquent jamais de déclarer, en regardant ce plat: « c'est du Quimper ». Pourtant la similitude de facture est en tous points totale entre celle de ce plat el celle des autres produits de Montpeyroux: forme, épaisseur, vernis et coloris sont identiques. On peut avancer qu'il y eut, un moment, dans l'usine de M. de Cazenave, un garçon-faïencier originaire de Bretagne, comme cela fut le cas, au siècle précédent, à la faïencerie du Fleix 16. Les discussions, et plus encore les classifications systématiques relatives aux faïences anciennes nous semblent puériles. Celles de Montpeyroux n'ont pas de marque, non plus que celles de Bordeaux (xviii* s.), de Samadet et de bien d'autres manufactures. Bien souvent, des ouvriers sont passés d'une fabrique à une autre, colportant des modèles ou apportant en divers lieux leur inspiration personnelle. On conserve encore, au château de Matecoulon, un joli bol qui diffère beaucoup des faïences courantes de Montpeyroux. Moins épais que ces dernières, il est de couleur jaune et cerclé d'une fine guirlande noire en relief. Les descendants de M. de Cazenave, qui habitent toujours Matecoulon, précisent que ce bol, ainsi que des assiettes également de couleur jaune, furent exécutés par des ouvriers italiens.

La faïencerie de Montpeyroux a produit surtout quantité de faïences blanches à bord uni ou contourné, inspirées des formes de la vaisselle d'étain, simplement recouvertes d'un léger vernis.

Arch, dép. de la Dordogne; Invent. Villepelet, p. 368; « Paiencerie du Fleix appartenant au sieur de Laporte, écuyer; un garçon-faiencier de la Basse-Bretagne » (1768).

174 L. GARDEAU

Les grosses pièces, élégantes en dépit de leur poids, rappellent le style Louis XV. Feuilles entrelacées, artichauts poires ou autres ornements adroitement façonnés forment les anses et boutons de couvercles des soupières; disons plutôt des légumiers car, au début du xix° siècle, comme aux siècles précédents, on servait le potage à chaque convive dans des écuelles ou des bols. Les grandes soupières et assiettes creuses, difes à soupe, n'étaient point encore en usage.

Une pièce, certainement exceptionnelle en raison de sa destination, est à citer: c'est une plaque funéraire, faite en 1821 pour orner la tombe d'une jeune fille, décédée à 23 ans, qui se nommait



Rosalie. Sur un fond uni, en forme d'urne, est posé en relief un bouquet de roses dont l'une est effeuillée. Au-dessous, l'inscription: « une d'elles est tombée là » nous ramène en pleine époque romantique. Cette faïence blanche, dont le vernis irrégulier laisse transparaîfre, par endroits, la couleur rose de l'argile et porte d'autres défauts, ne fut pas placée sur la tombe et resta dans la famille de la jeune morte. Elle est, maintenant, au musée de Villefranche avec d'autres faïences de Montpeyroux, notamment des cru-

ches à eau, un petite bol de malade à bec, de grand plats et assiettes et des bénitiers d'une facture naïve et plaisante. L'un de ceuxci est orné d'un petit Christ joufflu dont le corps stylisé et teinté de violet repose sur une croix bleue. Le tissu ceignant les reins est de couleur ocre rouge. Une guirlande vert pâle borde les contours du bénitier qui porte à la base une coupe ronde agrémentée d'un dessin très puéril de leinte bleue 17. L'envers sans vernis permet de voir la couleur rosée de l'argile qui se retrouve dans la plupart des faïences de Montpeyroux. On peut l'observer mieux encore dans des assiettes de rebut, non vernies, qui furent ramassées il y a quelques années dans la faïencerie même. Là, aussi ont été trouvés des moules de formes diverses et des cazettes en terre réfractaire; la présence de ces dernières indique que l'on cuisait notamment au petit seu ou seu de mousle. Dans les débris jonchant le sol de l'ancienne faïencerie se trouvaient encore de petites pièces en terre cuite, appelées pernettes, qui servaient à supporter les pièces plates dans les fours. Elles ont laissé souvent leurs traces au revers des plats et assiettes.

Un livre de raison, provenant d'une métairie de Saint-Avit-de-Fumadières 18, nous apprend qu'en 1828 on achetait à la faïencerie de Montpeyroux une douzaine d'assiettes pour 1 fr. 20.

Dans les dernières années de sa fabrication, l'usine, abandonnée sans doute à des ouvriers quelconques, ne produisit que des faïences grossières, blanches à l'endroit; l'envers était teinté d'un brun violace protégé par un vernis. Des plats rectangulaires, de forme octogonale, étaient entièrement recouverts, après la premiére cuisson, d'une engobe de cette même teinte brune, avec vernis protecteur. Ils étaient agrémentés d'une bordure de points en relief. Il en subsiste dans plusieurs maisons de Montpeyroux, Montcaret et Villefranche.

L'atelier de Montpeyroux a produit toutes les faïences en usage au début du xixe siècle, tant comme vaisselle de table que comme vases, poliches et autres objets d'ornement; y compris aussi la simple poterie en terre dure pour les égrugeoirs, gobelets et écuelles. Le château de Matecoulon conserve un poële en terre cuite, ainsi qu'une grande terrine à civet en faïence dont le couvercle est orné d'un lièvre modelé en relief. Cette terrine, blanche à l'intérieur et teintée à l'extérieur de violet sombre, existe en d'autres exemplaires dans la région de Villefranche-Montcaret.

La faïencerie de Montpeyroux eut une grande activité. Ses pro-

Ce bénitier était dans une maison de St-Martin-de-Gurson. Un second, exactement pareil, provient d'une maison de Carsac Ancienne paroisse rattachée à la commune de Bonneville, canton de Véli-

nes.

176 L. GARDEAU

duits furent particulièrement bienvenus dans les bourgs environnants. Ils s'écoulèrent aussi dans les foires et marchés des localités voisines. Celui de Saint-Foy, très important, dut contribuer à les répandre en Bergeracois où ils étaient très appréciés. L'érudit Jouannet a pu écrire en 1822, alors que cet atelier rural était en plein rendement: « Quelques terres de l'arrondissement (de Bergerac) sont de la plus grande beauté et propres à la faience. Entre autres usines où les terres du pays reçoivent cette destination, nous citerons la belle manufacture de M. Cazenave, canton de Villefranche; elle alimente tout le pays. M. Cazenave doit ses succès à l'heureux emploi de ses talents et de ses lumières » 19.

Durant plus d'un quart de siècle, la faïencerie de Montpeyroux a tenu en Dordogne, notamment en Bergeracois, une place qu'il était bon de mettre en évidence. Elle a joué un rôle actif dans l'industrie régionale du xix siècle, après la fermeture des importantes manufactures de Bergerac (1790) et des petites usines libournaises, et avant la création des nouvelles faïenceries bordelaises (1830-1835). Son utilité fut grande en ce laps de temps et, répondant aux besoins locaux, elle « approvisionna tout le pays ».

Le châtelain Jacques de Cazenave sut s'adapter aux conséquences de la Révolution et profiter des circonstances favorables de sa région. Son initiative témoigne d'une intelligente utilisation des ressources naturelles du sol; elle témoigne aussi d'un effort industriel dans un modeste bourg du Périgord. Cette initiative et sa réussite, quoique limitée, nous ont paru dignes d'être retenues.

Mme L. GARDEAU.

^{19.} Calendrier de la Dordogne, 1822, p. 162.

Hommage à l'abbé Breuil

Le 14 août dernier s'est éteint l'abbé Henri Breuil, décédé en sa maison de l'Isle-Adam, à l'âge de 84 ans. Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, selon sa propre volonté. L'abbé Breuil était membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, Commandeur de la Légion d'Honneur. Il était aussi membre d'honneur de la Société historique et archéologique du Périgord, el c'est à ce titre que nous lui consacrons aujourd'hui quelques pages dans notre bulletin, en hommage et remerciement pour

son œuvre dans notre région.

Né à Mortain (Manche) le 28 février 1877, il fut, en 1896, élève au Séminaire de Philosophie de Saint-Sulpice à Issy ,près de Paris. Son professeur de Sciences, l'abbé Guibert, l'initia aux problèmes de Paléontologie et aux idées évolutionnistes. Il apprit alors les premières notions de Préhistoire, celle du nord de la France, sur les stations d'Abbeville et de Saint-Acheul, celle du sud-ouest, lorsqu'on lui parle des Eyzies et du Moustier. Et c'est pourquoi, durant l'été 1897, accompagné de son condisciple et ami Jean Bouyssonie 1, le jeune abbé fit son premier voyage dans la vallée de la Vézère, où il rencontra E. Rivière et D. Peyrony; il visita Laugerie-Haute, Laugerie-Basse, Cro-Magnon, la Madeleine, Gorge d'Enfer, la Micoque et le Moustier, hauts lieux de la Science préhistorique, puisqu'aussi bien quatre de ces stations sont éponymes de races et d'industries.

Depuis, pendant soixante trois ans, l'abbé Breuil n'a pas cessé de faire dans notre région de nombreux séjours 2. Il y effectua d'importantes découvertes (dont les Combarelles), il étudia les principales grottes ornées (Font-de-Gaume, la Mouthe, Teviat. Lascaux, Rouffignac), les gisements essentiels (Laugerie, Laussel. la Ferrassie, la Gravette, Raymonden); il les fit connaître au monde scientifique et au public par de multiples publications, des conférences, et conduisit maintes fois en Périgord savants et personnalités françaises ou étrangères; il a en outre toujours encouragé et aidé de ses conseils chercheurs et préhistoriens locaux.

Eminent préhistorien lui-même, le Chanoine Jean Bouyssonie, membre de notre Société, est Président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
 On trouvera dans les Mélanges Géraud Lavergne, Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord, tome LXXXVII, 1960, pp. 114-131, un compte-rendu détaillé, par l'abbé Breuil lui-même, de sa vie en Périgord (1897-1959).

178 A. ROUSSOT

L'abbé Breuil, comme on le sait, fut surtout le grand spécialiste et l'admirable copiste de l'art quaternaire; ce sont donc, en Dordogne, les grottes ornées qui ont le plus attiré son attention.

1901. Le 8 septembre, avec L. Capitan et D. Peyrony, l'abbé pénètre dans la longue galerie des Combarelles et déchiffre une double frise d'animaux gravés, souvent superposés, où se mêlent bisons, chevaux, bouquetins, rhinocéros, félins, et même quelques figurations humaines. Le 20, il est rappelé aux Eyzies pour admirer les fresques polychromes dans la grotte explorée le 15 par D. Peyrony à Font-de-Gaume. Les décalques aux Combarelles et à Font-de-Gaume le rappelleront chaque année, jusqu'en 1910, en Périgord, et constitueront l'essentiel de 2 gros volumes publiés en 1910 et 1924 grâce au Prince Albert de Monaco et à l'Institut de

Paléontologie humaine que ce dernier avait créé.

Ces deux découvertes vont avoir un retentissement important dans le monde scientifique, notamment en 1902 quand, du 12 au 15 août, un petit groupe de spécialistes délégués du congrès de l'A.F.A.S., qui tenait ses assises à Montauban, se rend aux Eyzies et visite la Mouthe, les Combarelles et Font-de-Gaume. Parmi les personnalités présentes: Cartailhac, A. de Mortillet, F. Daleau, E. Rivière, D. Peyrony et l'abbé Breuil. En fait, jusqu'à cette date, les principaux archéologues, et particulièrement le grand Cartailhac, se refusaient à considérer les peintures et gravures pariétales comme l'œuvre des hommes qui taillaient les silex trouvés dans les gisements paléolithiques. Ainsi, le grand plafond peint d'Altamira (Espagne), découvert en 1879 par Sautuola, les dessins de la Mouthe (Dordogne), publiés de 1895 à 1897 par Rivière, les gravures de Pair-Non-Pair (Gironde), déchiffrées par Daleau en 1896, n'avaient éveillé aucun întérêt et tombérent dans l'oubli.

Or, la délégation qui s'était enfin déplacée en 1902 dut bien reconnaître les faits suivants: aux Combarelles et à Font-de-Gaume, des concrétions et coulées de calcite recouvrent en certains points peintures et gravures, parfois sur plusieurs millimètres d'épaisseur; à la Mouthe, il avait fallu déblayer un bouchon de remplissage argilo-sableux, truffé de silex taillés, à l'entrée de la grotte, pour alteindre les dessins. Le doute étant levé, les archéologues entreprirent l'étude des grottes précédemment découvertes, et ce fut pour l'abbé Breuil le départ d'une longue carrière au cours de laquelle il s'imposa comme le spécialiste incontesté de l'art francocantabrique 3.

^{3.} Les travaux de l'abbé Breuit ont également porté sur les décorations des menhirs bretons, l'art levantin espagnol, l'art du Tassili saharien, et surtout les fresques peintes dans les abris en Afrique du Sud — 12 grands volumes sont d'ailleurs en cours de publication, en anglais, sur les peintures rupestres d'Africae acutent tures rupestres d'Afrique australe

L'ABBÉ BREUIL 179

Dès 1905, au congrès préhistorique de France tenu à Périgueux, l'abbé donna une étude sur l'Evolution de la peinture et de la gravure sur murailles dans les cavernes ornées de l'Age du Renne, où sont déjà mentionnés les principaux stades artistiques du Paléolithique supérieur. Une deuxième forme de cette classification sera de nouveau consacrée au congrès préhistorique tenu à Périgueux en 1934 4, pour aboutir enfin, en 1952, au chapitre clef Chronologie et Evolution du très important Quatre cents siècles

d'Art pariétal.

1940, Lascaux. C'est l'abbé Breuil qui, dès le 21 septembre, expertisa les chefs-d'œuvre rupestres de cette « Chapelle Sixtine de la Préhistoire ». Pendant trois jours, il entreprit une étude complète des figures peintes, consignée dans son Rapport à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, publié dans notre Bulletin en 1941 4. En outre, depuis 1953, l'abbé Breuil a confié à un de ses élèves, l'abbé A. Glory, la tâche délicate et pénible de déchiffrer et de copier les quelques 1.200 figures gravées qui recouvrent les parois et le plafond du passage de droite, de l'abside, de la nef et du diverticule après les deux bisons dos à dos. Chaque année, l'abbé se rendail à Montignac pour contrôler le travail de décalque 5.

En 1956, de nouveau l'abbé Breuil est intervenu pour expertiser les dessins reconnus dans la caverne de Rouffignac par MM. Nougier et Robert. On sait qu'après 12 heures d'examen, il fut, sans rélicences, favorable à l'ancienneté des figures de style préhistorique de la galerie supérieure occidentale, maintenant baptisée Galerie Breuil; on sait quelle stupide controverse éclata ensuite, où la vraie science fut masquée par les rivalités personnelles. l'orgueil de certains, l'incompétence de beaucoup; on sait enfin que l'avis de personnes averties et honnêtes (dont M. le Professeur Grassé et M. le Professeur Graziosi) confirma les vues de l'abbé Breuil, ce qui ne surprend pas qui a visité la grotte les yeux ouverts et l'esprit objectif.

Continuellement sollicité dans de nombreux pays, de la Chine à l'Afrique australe, de Londres à Lisbonne, Rome, Vienne..., l'abbé Breuil a toujours consacré une part notable de son temps et de sa peine au Périgord. Par ses publications, ses conférences, ses conversations, il a donné à nos richesses préhistoriques une renommée mondiale. Souhaitons qu'une telle œuvre soit et reste appréciée, comme elle le mérite.

Alain ROUSSOT.

Cf. infra Bibliographie.
 Détail émouvant, le jour même de sa mort, ses dernières paroles furent pour dire qu'il craignait de ne pouvoir aller, en septembre, comme c'était son projet, en Dordogne.

BIBLIOGRAPHIE

DES PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ABBÉ BREUIL

(avec indication, éventuellement, des bibliothèques où ils peuvent être consultés à Périgueux 7)

- (A) Archives départementales de la Dordogne.
- (B) Bibliothèque municipale de Périgueux,
- (M) Bibliothèque du Musée du Périgord
- (S) Bibliothèque de la Société historique et arcléologique du Périgord,

Les figures gravées à l'époque paléolithique sur les parois de la grotte de Bernifal. Acad. des Insc, et Belles-Lettres, C.R., 1903, p. 219-230.

Une nouvelle grotte préhistorique à parois gravées: la grotte de la Grèze. Acad. des Insc. et Belles-Lettres, C.R., 1904, p. 487-495.

La dégénérescence des figures d'animaux en motifs ornementaux à l'époque du Renne. Acad. des Insc. et Belles-Lettres, C.R., 1905, p. 105-120 (M. S.).

Essai de stratigraphie des dépôts de l'Age du Renne. Congrès préhist. de France, I, Périgueux, 1905, p. 74-83 (M, S.).

L'évolution de la peinture et de la gravure sur murailles dans les cavernes ornées de l'Age du Renne. Congrès préhistorique de France, I, Périgueux, 1905, p. 107-111 (M, S.).

La caverne d'Altamira à Santillane, près Santander (Espagne) (en collaboration avec E. Cartailhae). Monaco, 1906, gr. in-4° (M).

L'évolution de l'art pariétal des cavernes de l'Age du Renne. C.I.A.A.P., Monaco, 1906, p. 367-386 (M, S).

L'évolution de l'art à l'époque du Renne. Eclogae geologicae Helvetiae, t. X, nº 1, 1907, p. 40-41 (M, S).

La transition du Moustérien vers l'Aurignacien à l'Abri Audi et an Monstier. Revue de l'Ecole d'Anthropologie, 1909, p. 320-340 (M, S).

L'Aurignacien présolutréen, épilogue d'une controverse. La Revue préhistorique, t. IV, 1909, p. 229-248 et 265-286 (M, S).

La caverne de Font-de-Gaume aux Eyzies (en collaboration avec L. Capitan et D. Peyrony). Monaco, 1910 (M).

L'abri sculpté de Cap-Blanc à Laussel (en collaboration avec le Dⁿ Lalanne). L'Anthropologie, t. XXII, 1911, p. 385-402 (M).

Les subdivisions du paléolithique supérieur et leur signification.

G.I.A.A.P., 14^e session, Genève, 1912, C.R., p. 165-238 (cf. infra, 1937). Les gravures sur cascade stalagmitique de la grotte de la Mairie à Teyjat (en collaboration avec L. Capitan, D. Peyrony et P. Bourrinet).

G.I.A.A.P., Genève, 1912, C.R., p. 498-514 (A).

 Nous remercions à cette occasion M^{me} Robin, et MM. Géraud Lavergne, Beequart et Soubeyran.

^{6.} Une bibliographie complète des travaux de l'abbé Breuil a été publiée dans la brochure intitulée Hommage à M. l'abbé Henri Breuil pour son qualre-vinglième anniversaire, M¹⁰ Henri Martin éditeur, Macon, novembre 1957.

L'Age des cavernes et roches ornées de France et d'Espagne. Revue archéologique, 4° série, t. XIX, 1912, I, p. 193-234 (M).

Nouvelles grottes ornées de la vallée de la Beune (en collaboration avec L. Capitan et D. Peyrony). L'Anthropologie, t. XXVI, 1915, p. 505-518.

Les Combarelles aux Eyzies (en collaboration avec L. Capitan et D. Peyrony). Paris, Masson, 1924 (B).

Les Poissons, les Batraciens et les Reptiles dans l'Art quaternaire (en collaboration avec R. de Saint-Périer). Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, Mémoire 2, Paris, Masson, 1927 (B).

L'évolution de l'art pariétal dans les cavernes et abris ornés de France. Congrès préhist. de France, XI session, Périgueux, 1934, p. 102-118 (B, S).

Les subdivisions du Paléolithique supérieur et leur signification. Nouvelle édition, Lagny, 1937.

Rapport sur la grotte de Lascaux. Bull. de la Soc. hīst. et archéol. du Périgord, t. LXVIII, 1941, p. 485-490 (B, S).

Les Hommes de la Pierre ancienne (en collaboration avec R. Lantier). Paris, Payot, 1951 (voir infra).

Quatre cents siècles d'Art pariétal. Les cavernes ornées de l'Age du Renne. Réalisation de F. Windels. C.E.D.P., Montignac, 1952 (B, M, S).

L'Occident patrie du grand art rupestre. Mélanges Pittard, Brive, 1957 p. 101-113 (B, S).

Les cavernes ornées de l'Age du Renne. Revue générale des Sciences, t. LXV, nºs 5-6, 1958 (B).

La caverne ornée de Rouffignac, Cro de Granville. Mémoires de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres, t. XLIV, Paris, Imprimerie Nationale, 1958 (B).

Des preuves de l'authenticité des figures pariétales de la caverne de Rouffignac. Bull. de la Soc. préhist. française, tome LVI, 1959, nº 1-2 (B, S).

Les Hommes de la Pierre ancienne, nlle éd. revue et augmentée. Paris, Payot, 1959 (B).

L'Art paléolithique, chapitre 4 de L'Homme avant l'écriture, collection Destin du Monde, Préhistoire. Armand Colin, 1959 (B).

L'Age de l'ierre, quarante millénaires d'art pariétal, collection l'Art dans le Monde, Albin Michel, 1960 (en collaboration avec divers auteurs) (B).

En outre, peuvent être consultés dans les bibliothèques de Périgueux les ouvrages suivants (les références correspondent à la bibliographie signalée en note 6):

1901: 4 (M, S), 5 (M), 7 (M); 1902: 3 (M, S), 4 (M, S), 15 (M, S), 16 (S), 17 (M, S), 21 (M, S), 22 (M, S), 25 (M, S); 1903: 7 (M, S), 8 (M), 9 (S), 10 (M, S); 1905: 4 (M, S), 6 (M, S), 20 (S), 21 (S), 23 (M, S); 1906: 6 (M, S), 9 (M, S), 11 (M, S), 12 (S), 13 (M, S), 15 (M, S), 17 (M, S); 1907: 2 (M), 3 (M, S), 5 (M, S), 6 (M, S); 1908: 3 (S), 6 (S) 10 (M), 14 (M); 1909: 1 (S), 2 (M, S), 3 (S), 5 (M, S), 6 (M, S); 1910: 1 (S), 4 (S); 1911: 2 (M), 3 (M), 8 (M); 1912: 2 (M), 12 (M), 15 (S); 1913: 2 (B); 1917: 5 (B); 1920: 1 (B); 1921: 7 (S); 1930: 12 (A, S); 1933: 3 (B); 1934: 9 (A), 15 (B); 1936: 8 (A, S).

ERRATA

Page 52, ligne 2, au lieu de l'abbé de Brugière, lire l'abbé Brugière. Sa notice a fait l'objet d'une correction importante, même Bull., t. XLVI (1919), p. 164-165.

Page 56, ligne 23, ajouter Rouch (1).

Page 58, ligne 6 des notes, au lieu de B, lire 7

Page 66, ligne 15, au lieu de distinct, lire distincts.

Page 76, note 7, ligne 1, au lieu de vait, lire avait.

Page 83, après la ligne 30, rétablir la suite de la phrase :

des Anciens), quam, Summo adstante Numine, sub præsidio viri clarissimi

D. Theodori Jansonii ab Almeloven, M. D. Historiarum...

Page 107, note 66, ligne 1, au lieu de II, lire 2.

note 72, au lieu d'arrondissement, lire canton.

Page 108, note 77, au lieu de II, lire 2.

Page 113, ligne 15, au lieu de du point, lire au point.

- note 104, enlever le point après B.
- note 106, au lieu de 1960, lire 1690.

Page 116, note 1, au lieu de cochets, lire crochets.

SOMMAIRE DU TOME LXXXVIII

Conseil d'Administration et Bureau		5
Comptes rendus des réunions mensuelles:		
Janvier 1961		7
Février		10
Mars		15
Avril		49
Mai		50
Juin		53
Juillet		97
Aoûl		100
Septembre		103
Octobre		137
Novembre		141
Décembre		144
Présences aux réunions	56,	105
Compte de gestion du Trésorier		19
Errata		181
ARTICLES DE FOND		
Gardeau (Mme L.). La faïencerie de Montpeyroux		165
+ JOUANEL (A.), Les Frescarode père et fils, de Bergerac		83
LAFON (Dr Ch.), L'exposition de la doctrine philosophique de Leibnitz, par Maine de Biran		75
Notes d'onomastique périgourdine. For-		
mation de prénoms familiers par féminisation du patro-		
nyme		120
— Une lettre du comte de Mirandol		156
LA CHAPELLE (P. de), Les mutations de la seigneurie de		7.10
Gaulejac		148
LAVERGNE (G.), Clermont-de-Beauregard. Apercu d'histoire		100
politique et nobiliaire	57,	
LOOYSEN, Autour de St-Front, Abadie glose de Verneilh		131
Ponceau (M. et G.), La tour du Défeix, commune d'Auriac- du-Périgord		153
Roussor (A.), Hommage à l'abbé Breuil		177
SAINT-MARTIN (J.), Dissemblances dans des ouvrages impri-		
més à Bergerac par Vernoy, au xvu siècle		$\frac{159}{37}$
SECRET (Jean), Un dossier inédit sur la restauration de St- Front au xix ^e siècle	26.	67

VARIA

A propos de Pierre Magne (J. Saint-Martin)	8
Accroissements des Archives de la Dordogne en 1959 et 1960 (N. Becquart)	
	36
Une garnison royale au château d'Excideuil sous la Fronde	134
BIBLIOGRAPHIE	
François de Neufchâteau, par H. Lacape (J. LASSAIGNE)	136
Le cardinal de Talleyrand-Périgord (M. PRAT)	88
NECROLOGIE	
M. P.A. Jouanel	43
A. Quinquette (J. LASSAIGNE)	47
ILLUSTRATIONS	
Auriac-du-Périgord. Tour du Défeix. Plan et élévation	154
Bassillac. Station de Boulogne. Spécimens d'industrie néo-	155
nunque	24
Frontispice de La Dodécade de l'Evangile	163
Montpeyroux. Faïencerie. Anciens fours	168
Produits céramiques 171, 172,	174
Perigueux. Basilique St-Front. Coupe transversale (plan	
double)	72
— Plan de la grotte	34
— Plan du chœur	72
Portrait de PA. Jouanel	43